



Fournir Crée Planifier Motive
Inspire **Prévenir** Encourager Éduquer
Communiquer Adapter Promouvoir



Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est ***la ressource nationale pour l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail***. Le CCHST favorise le mieux être global, à savoir la santé physique, la santé psychologique et la santé mentale, chez les travailleurs canadiens en offrant des renseignements, de la formation, de l'éducation, des systèmes de gestion et des solutions qui appuient les programmes de santé et de sécurité ainsi que la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

Contenu



2	Message du président du Conseil des gouverneurs
3	Message du président
4	Conseil des gouverneurs
5	Produits et services
7	Service de demandes de renseignements et à la clientèle
11	Services d'éducation et de formation
19	Services généraux de santé et de sécurité
23	Services d'information sur les produits chimiques
33	Communications
41	Systèmes
43	Rapport financier

Message du président



C'est un honneur pour moi de présider le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) et de travailler de concert avec les autres gouverneurs pour orienter et soutenir les initiatives qui renforcent le rôle de chef de file que joue le CCHST dans la promotion de milieux de travail sains et sécuritaires pour tous les Canadiens.

La qualité incontestable des services et de l'expertise fournis par le CCHST aux employeurs, aux travailleurs et à l'ensemble de la population tout au long de l'exercice 2009-2010 n'a jamais été aussi manifeste que durant l'épidémie de grippe H1N1. Les ressources et les outils offerts gratuitement sur le site Web du CCHST ont été d'un secours inestimable au moment où les citoyens du Canada et d'ailleurs se préparaient à affronter le risque d'une pandémie et réagissaient aux événements. Tout comme les autres membres du Conseil, je suis fier des réalisations et de l'efficacité du CCHST à cet égard.

De façon plus générale, nous savons tous que le monde du travail subit des changements fondamentaux, et que les connaissances et les méthodes que nous élaborons pour maintenir la salubrité et la sécurité des milieux de travail doivent évoluer en conséquence. Pour ce faire, le CCHST a recueilli et assure la diffusion des études les plus poussées et des codes de bonnes pratiques dans des domaines tels que la sécurité du travail en isolement, l'élimination de la violence en milieu de travail et la cyberintimidation. Pour communiquer ces renseignements à la clientèle, le CCHST a innové dans son choix de stratégies, en ayant recours notamment aux balados, aux webinaires et à la Zone des jeunes travailleurs, qui présentent une vaste gamme d'outils pratiques à l'intention des jeunes travailleurs, des parents, des enseignants et des employeurs.

Parmi les événements marquants de l'exercice écoulé, il faut signaler le troisième Forum national bisannuel du CCHST, qui a eu lieu à Gatineau, au Québec, les 8 et 9 mars. Le Forum a réuni organisations patronales et syndicales, gouvernements, étudiants et professionnels de la SST sous le thème « À l'avant-garde de l'évolution du milieu de travail », un thème très apprécié des participants. Pour ceux qui ne pouvaient être présents, certains exposés étaient diffusés sous la forme de webémissions.

Le CCHST continue de préparer l'avenir du secteur de la SST au moyen de sa bourse d'études Dick Martin. Mis sur pied en 2002 par le Conseil des gouverneurs, ce programme de bourses honore la mémoire de Dick Martin, pionnier et ardent défenseur de la santé et de la sécurité au travail au Canada, par ailleurs ancien gouverneur du Conseil. Chaque année, le CCHST décerne une bourse de 3 000 \$ à trois étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études canadien sur la santé et sécurité au travail. En 2010, les lauréats sont Heather Kelly et Christi Lea Kunopaski, de l'Ontario, et Jens Lentzen, de l'Alberta. Félicitations à tous les trois!

J'aimerais exprimer ma gratitude aux membres sortants du Conseil, Mme Mona Sykes, du BC Government and Service Employees Union, et Mme Susanna Zagar, du gouvernement de l'Ontario, qui participaient toutes deux activement aux débats du Conseil et qui ont contribué à préserver la pertinence et le dynamisme du CCHST.

Je tiens également à souhaiter la plus cordiale bienvenue aux trois nouvelles recrues du Conseil des gouverneurs : M. Denis St-Jean, de l'Alliance de la Fonction publique du Canada; Mme Sophie Dennis, du ministère du Travail de l'Ontario; et Mme Leslie Galway, de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail de Terre-Neuve-et-Labrador.

Enfin, je me réjouis, de concert avec mes collègues du Conseil, de poursuivre le travail amorcé avec le personnel du CCHST, une équipe de professionnels dévoués aussi déterminés que nous à faire en sorte que tous les Canadiens, où qu'ils soient, puissent rentrer chez eux sains et saufs après chaque journée de travail.

Scott Streiner
Président du Conseil des gouverneurs

Message du président

Au Canada comme partout dans le monde, les milieux de travail sont dans une situation de constante transition, ce qui laisse planer une grande incertitude quant à l'ampleur et à la durée de la reprise qui suivra la présente récession économique mondiale. Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, nous sommes tout de même conscients qu'il est possible de tirer des leçons du passé pour améliorer les conditions de travail actuelles, dans le but ultime d'éviter davantage de maladies professionnelles et de décès.

Au pays comme ailleurs dans le monde, on a de plus en plus tendance à recourir à des méthodes factuelles pour déterminer quelles sont les bonnes pratiques susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité professionnelles. En outre, le champ d'application de la santé et de la sécurité au travail s'élargit pour donner à la santé humaine une définition qui englobe la santé physique et mentale, mais aussi le mieux-être des travailleurs. Ainsi, au Canada, quand on parle de santé et de sécurité au travail, on y inclut l'ergonomie, la prévention de la violence et, bientôt sans doute, le maintien et l'amélioration de la santé mentale.

Toujours au service des Canadiens, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) s'efforce de demeurer à l'avant-garde des travaux réalisés pour promouvoir la santé et la sécurité au travail, de reconnaître les besoins actuels en matière de santé et de sécurité, et de fournir des ressources pratiques et économiques pour soutenir les solutions de prévention de demain.

En 2009, le CCHST a continué d'élaborer et de distribuer des renseignements et des ressources visant les milieux de travail, afin d'aider les Canadiens à apporter des améliorations durables à leurs initiatives de santé et de sécurité. En collaboration avec nos partenaires, nous avons préconisé une approche globale de l'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, cherchant avant tout à promouvoir les pratiques préventives dans le but de reconnaître et d'éviter les blessures et les maladies.

Par ailleurs, le CCHST a organisé cette année son troisième Forum, sous le thème « À l'avant-garde de l'évolution du milieu de travail ». Cet événement se voulait une plateforme de dialogue constructif et de mise en commun



d'idées et de stratégies originales où se mêleraient les voix d'experts reconnus et celles des employeurs, des travailleurs et des gouvernements canadiens. Nous avons un objectif concret, celui de faire connaître les enjeux qui ont une incidence sur la santé, la sécurité et le mieux être des travailleurs, et désirions obtenir des résultats concrets capables de contribuer à prévenir les blessures et les maladies professionnelles dans notre pays. Je crois que nous avons atteint cet objectif, et je vous signale avec fierté que toutes les provinces et tous les territoires y étaient représentés.

Le CCHST continue d'élaborer et de fournir un vaste éventail de renseignements, de ressources et d'ateliers de formation à la fois utiles, pertinents et concrets pour soutenir les efforts consacrés à la santé et la sécurité par les Canadiens. Au cours des années qui viennent, nous comptons poursuivre dans ce sens, en collaborant avec les Canadiens et nos partenaires mondiaux afin de créer des ressources et des outils qui amélioreront la santé des travailleurs canadiens et la sécurité de leurs lieux de travail.

J'aimerais exprimer mes remerciements et ma gratitude au personnel du CCHST pour son engagement, ses efforts et sa précieuse contribution. J'aimerais également remercier le Conseil des gouverneurs du CCHST, un guide et un soutien précieux avec qui nous partageons une vision commune.

Len Hong
Président et chef de la direction

Conseil des gouverneurs

Le CCHST est géré par un conseil tripartite représentant les gouvernements (fédéral, provinciaux et territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Le Conseil des gouverneurs facilite la prestation de services fiables et complets en matière de santé et de sécurité au travail, et il veille à ce que l'information diffusée par le CCHST soit impartiale.

Président	Scott Streiner, <i>gouvernement du Canada</i>	Conseil d'administration	S. Len Hong (président) Nancy Hutchison Marie Clarke Walker Jean Dalton Harry Phillips Stuart MacLean Sophie Dennis
Représentants des travailleurs	Matthew Firth, <i>Syndicat canadien de la fonction publique</i> Marie Clarke Walker, <i>Congrès du travail du Canada</i> Nancy Hutchison, <i>Métallurgistes unis</i> Denis St-Jean, <i>Alliance de la Fonction publique du Canada</i>		
Représentant des employeurs	Jean Dalton, représentant des <i>Manufacturiers et Exportateurs du Canada</i> Gordon Lloyd, représentant de <i>l'Association canadienne de l'industrie de la chimie</i> Harry Phillips, représentant des <i>Employeurs des transports et communications de régie fédérale (ETCOF)</i> Normand Côté, représentant de <i>l'Association des banquiers canadiens (ABC)</i>	Comité de vérification	Scott Streiner (président) Nancy Hutchison Denis St-Jean Jean Dalton Normand Côté Stuart MacLean Don Hurst
Représentant des gouvernements provinciaux et territoriaux	Douglas Stanley, <i>Nouveau-Brunswick</i> Don Hurst, <i>Manitoba</i> Leslie Galway, <i>Terre-Neuve-et-Labrador</i> Stuart MacLean, <i>Nouvelle-Écosse</i> Diana Miles, <i>Colombie-Britannique</i> Glennis Bihun, <i>Saskatchewan</i> Sylvester Wong, <i>Territoires du Nord-Ouest et Nunavut</i> Sophie Dennis, <i>Ontario</i>		

Produits et services

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est un chef de file reconnu comme fournisseur de programmes, de produits et de services efficaces, fondés sur le corpus de connaissances du CCHST, sur son abondante collection de documents sur la santé et la sécurité au travail, et sur une utilisation ingénieuse des technologies de gestion de l'information. Le CCHST s'efforce de fonctionner dans un cadre financier réaliste et viable, et il tente d'améliorer et d'élargir progressivement son influence sur la santé et la sécurité en milieu de travail ainsi que la gamme de ses services tout en apportant les améliorations qui lui permettront:

- > d'élargir la portée des services qu'il offre dans les domaines indiqués par le Conseil des gouverneurs;
- > de rejoindre un plus vaste public et d'accroître le nombre d'utilisateurs ainsi que l'incidence des services offerts;
- > d'intensifier l'analyse des besoins précis des Canadiens et d'y répondre pleinement;
- > d'atteindre un niveau d'excellence dans la qualité, la prestation, la pertinence et la rentabilité des services;
- > de tirer parti de l'évolution des connaissances, de l'expérience et des percées techniques au Canada et dans le monde entier pour le bénéfice commun des Canadiens;
- > de consolider l'infrastructure, le mode de gestion et les systèmes utilisés en vue d'améliorer le rendement, de faciliter la reddition des comptes et de favoriser les progrès continus;
- > de créer des milieux de travail sains et productifs dès aujourd'hui, mais aussi pour les jours à venir.



Organisation des tâches du CCHST

Le CCHST remplit son mandat, qui consiste à promouvoir la santé et la sécurité au travail, et à encourager les comportements et les méthodes propres à améliorer la santé physique et mentale des travailleurs, en proposant un large éventail de produits et de services. Conçus en collaboration avec des organismes nationaux et internationaux de santé et de sécurité au travail, ces produits et services ont pour but premier de prévenir les maladies, les blessures et les pertes de vie. Les produits et services du CCHST sont structurés et gérés selon les domaines de services et les groupes de travail ci dessous :

- > Service des demandes de renseignements
- > Services d'éducation et de formation
- > Services généraux de santé et de sécurité
- > Produits chimiques
- > Communications
- > Systèmes

Service des demandes de renseignements



Ce groupe offre un service bilingue et convivial aux Canadiens qui cherchent de l'aide ou de l'information concernant la santé et la sécurité au travail ainsi que des renseignements sur les produits et services du CCHST.

Le Service

Le Service des demandes de renseignements offre à la population active du Canada un accès gratuit et confidentiel à des renseignements sur la santé et la sécurité au travail, en français et en anglais.

Le Service des demandes de renseignements répond aux questions transmises par téléphone, par courriel, par courrier postal et en personne. Il fournit des renseignements impartiaux et pertinents aux travailleurs, aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements.



11,178 demandes de renseignements reçues par le biais du service traditionnel d'information personnalisée

Au cours de l'exercice écoulé, il a bénéficié de l'aide financière des organismes provinciaux et territoriaux suivants :

Colombie-Britannique	« WorkSafe BC »
Manitoba	Division de la sécurité et de l'hygiène du travail, Travail et Immigration Manitoba
Nouveau-Brunswick	Travail sécuritaire NB
Terre-Neuve	« Occupational Health and Safety Branch, Department of Government Services »
Territoires du Nord-Ouest Nunavut	Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord Ouest et du Nunavut
Nouvelle Écosse	Division de l'hygiène et de la sécurité au travail, Ministère de l'Environnement et du Travail
Ontario	Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail
Île du Prince Édouard	« Occupational Health and Safety Division, Workers' Compensation Board »
Saskatchewan	Le ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Emploi et du Travail

Portée

Au cours de l'année, le personnel du Service des demandes de renseignements a reçu 11 178 demandes provenant de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada par le biais de son service traditionnel d'information personnalisée. Les trois provinces ayant recouru le plus souvent à ses services sont l'Ontario (49,7 %), l'Alberta (15,4 %) et le Québec (12,2 %). La figure 1 donne une ventilation par province du nombre de demandes de renseignements reçues.

Au cours de l'exercice, le Service des demandes de renseignements a répondu à des demandes concernant des sujets et des préoccupations variant des produits chimiques aux risques pour la reproduction, en passant par l'ergonomie, la qualité de l'air intérieur, le cancer professionnel, la grippe H1N1, la planification en prévision d'une pandémie, ainsi que toutes sortes de questions concernant le harcèlement, l'intimidation et la violence en milieu de travail. Le tableau 1 fournit une ventilation du nombre de demandes de renseignements par sujet.

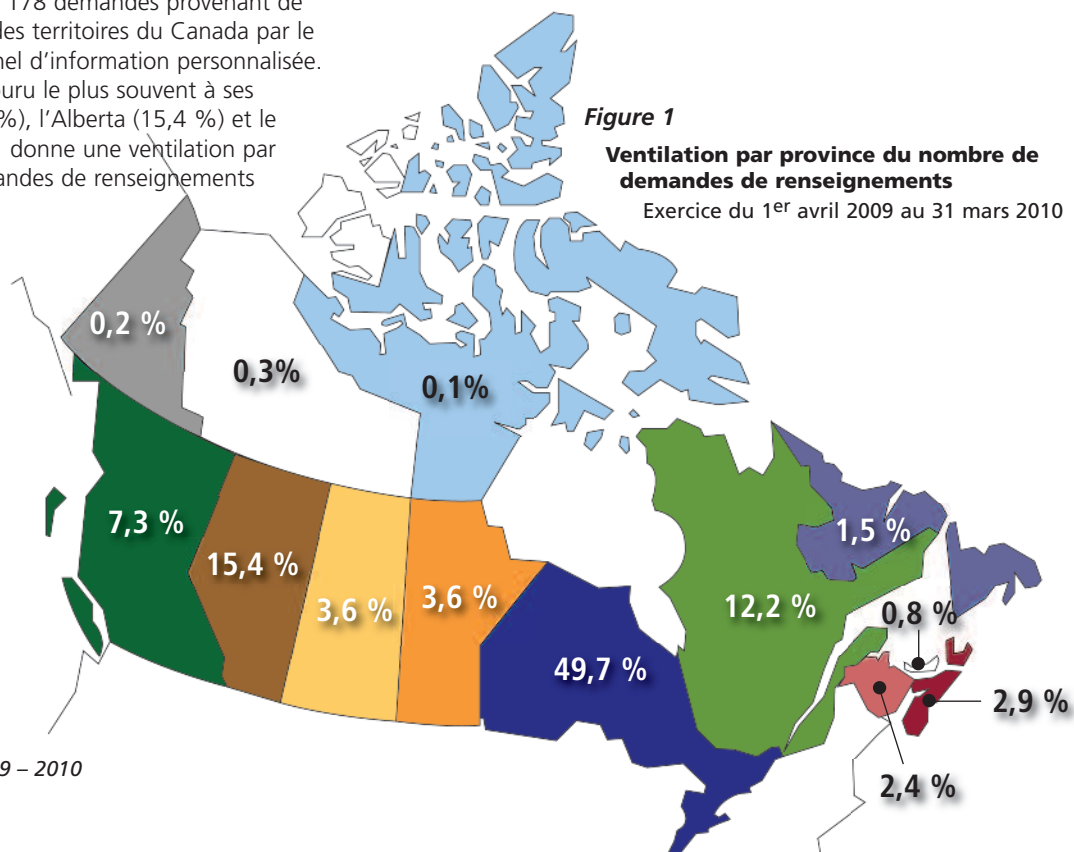


Tableau 1

Thèmes faisant l'objet des demandes de renseignements Exercice du 1er avril 2009 au 31 mars 2010	
Thèmes	Pourcentage
Sécurité/ergonomie/gestion de la SST	35,5 %
Renvois à d'autres sources	19,2 %
Risques chimiques, appellations commerciales, procédés industriels	16,2 %
Questions d'ordre médical, psychosocial et biologique	8,9 %
Questions juridiques générales	6,1 %
SST – Généralités/sources d'information	5,0 %
Risques physiques	4,4 %
Autres	4,2 %
Statistiques	0,5 %
Total	100,0%

Dans le cadre du sondage annuel sur la satisfaction des clients, nous avons reçu les commentaires de 946 utilisateurs du Service des demandes de renseignements. Soixante pour cent des répondants ont déclaré que leur utilisation des renseignements fournis par le CCHST entraînera des changements actuels ou ultérieurs dans leur milieu de travail qui pourraient donner lieu à une amélioration de la santé et de la sécurité au travail.



On a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de personnes qui, dans leur organisation, ont accès à l'information fournie par le CCHST. Les réponses ont révélé un usage important :

- > 10,0 % des répondants ont indiqué que plus de 500 personnes ont bénéficié ou pris connaissance de l'information fournie par le CCHST;
- > 14,0 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 499 personnes;
- > 42,5 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 99 personnes;
- > 33,5 % des répondants ont communiqué l'information fournie par le CCHST à un maximum de 4 personnes.

Suivi et amélioration continue

Dans le cadre du suivi régulier qui permet de veiller à la qualité et à l'efficacité des réponses fournies, on a invité les utilisateurs à évaluer la capacité de réagir et la vitesse à laquelle le Service des demandes de renseignements transmet des réponses ainsi que la clarté et l'utilité de ces réponses. Au cours de l'exercice, 86,6 % des utilisateurs ont indiqué qu'ils étaient généralement très satisfaits ou satisfaits.

Ce service est utilisé par des employeurs, des représentants gouvernementaux, des travailleurs et diverses autres personnes. Le tableau 2 présente une ventilation des catégories d'utilisateurs au cours de la même période.

Tableau 2

Demandes de renseignements par groupe tripartite Exercice du 1er avril 2009 au 31 mars 2010	
Group	Percent
Travail	32 %
Employeurs	30 %
Gouvernements	4 %
Autres	34 %
Total	100 %

Commentaires des utilisateurs

« On m'a offert un service hors du commun! J'ai obtenu des réponses très exhaustives, et même des renseignements complémentaires dont je pouvais avoir besoin, compte tenu des questions que j'avais posées. Honnêtement, je ne me souviens pas d'avoir été aussi impressionnée par des services reçus. Je vais certainement y recourir de nouveau! »

« C'est la première fois que je faisais appel à vos services et j'ai été très agréablement surprise de la qualité de la réponse. C'était très complet. Excellent service. »

« Vous nous avez fourni des services précis et pertinents. Les renseignements obtenus nous donnent les rudiments dont nous avons besoin pour prendre des décisions cruciales, maintenant et pour l'avenir. Le temps de réponse est excellent, compte tenu de la précision des renseignements. Merci beaucoup. »

Service à la clientèle

Le Service à la clientèle répond aux questions transmises par téléphone ou par courriel au sujet des avantages des produits et des services du CCHST. On y propose également des façons d'utiliser ces renseignements pour se conformer aux exigences réglementaires et améliorer le rendement en matière de santé et de sécurité au travail.

Portée

Au cours du dernier exercice, le personnel du Service à la clientèle a répondu à 5 057 questions (90 % en anglais et 10 % en français). Le Service à la clientèle fait l'objet d'un suivi continu en vue de garantir tant la qualité que l'efficacité des réponses fournies.



Services d'éducation et de formation



Ce groupe offre des services fiables et de grande qualité pour répondre aux besoins d'éducation et de formation en matière de santé et de sécurité au travail des Canadiens dans leur milieu de travail.

Ces services comprennent ce qui suit :

- > Formation en classe
- > Programme d'apprentissage en ligne via le Web
- > Publications du CCHST
- > Réponses SST
- > Services de soutien concernant les programmes de santé et sécurité au travail ainsi que les systèmes de gestion

Le CCHST élabore et dispense des programmes de formation en santé et sécurité au travail depuis plus de 15 ans afin de renforcer les connaissances, la compréhension et les aptitudes de la main-d'œuvre en matière de santé et sécurité en milieu de travail, et ainsi améliorer le rendement des travailleurs sous ce rapport.

Le Service

Pour la plupart des travailleurs canadiens, la formation sur la santé et la sécurité au travail est plus qu'un avantage : c'est une exigence établie par la loi. Les Services d'éducation et de formation offrent aux organisations canadiennes des programmes qui les aideront à :

- > se conformer aux normes;
- > former et éduquer le personnel, les gestionnaires, les superviseurs et les membres des comités de santé et de sécurité au travail;
- > respecter les exigences réglementaires en matière de formation;
- > améliorer la santé et la sécurité sur les lieux de travail.

L'éducation et la formation figurent encore aujourd'hui parmi les moyens les plus efficaces de faire mieux connaître aux employeurs et aux travailleurs leurs droits et leurs responsabilités en matière de santé et de sécurité. Nous visons à fournir un service fiable et de haute qualité qui répond aux besoins en matière de formation et d'éducation concernant la santé et la sécurité des Canadiens présents sur le marché du travail et les sensibilise aux nombreux aspects de la santé et de la sécurité en milieu de travail.

Programmes de formation et d'apprentissage en ligne

Le CCHST offre à la fois des programmes de formation traditionnelle en classe avec un instructeur et des programmes d'apprentissage en ligne (cours en ligne) pour répondre aux besoins de formation et d'éducation des travailleurs canadiens en matière de santé et de sécurité au travail. Ce créneau demeure une source de revenus croissante et importante pour le CCHST. Les cours sont élaborés selon des procédures bien établies qui nous assurent de leur très haute qualité. Le personnel du CCHST crée ces cours avec l'aide et les conseils de spécialistes et d'experts externes, au besoin. L'examen tripartite externe des cours par des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats garantit l'équilibre, l'exactitude et l'excellente compréhension de la part de toutes les parties constituant les milieux de travail.



Formation traditionnelle

Bien que les programmes de formation sous forme de cours magistraux soient toujours en demande, ce n'est pas un secteur en croissance. C'est pourquoi, cette année, nous avons nettement mis l'accent sur le développement de notre programme d'apprentissage en ligne. Au nombre des cours traditionnels donnés dans les locaux du CCHST et ailleurs, on retrouve :

La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs;

La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale.

Portée

Bien qu'on note une baisse de participation au cours *La formation en santé et sécurité pour les gestionnaires et superviseurs*, l'intérêt pour le cours *La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale* demeure soutenu : on y a accueilli quatre groupes, soit plus de 50 participants, durant l'année.

En outre, le CCHST a préparé et donné cette année deux cours personnalisés en santé et sécurité, en anglais et en français, pour une organisation exerçant ses activités au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Programmes d'apprentissage en ligne

L'apprentissage en ligne, ou cours en ligne, se compose en fait de ressources pédagogiques et de soutien accessibles par ordinateur. Les cours en ligne du CCHST sont destinés à aider les Canadiens à acquérir facilement, et à appliquer dans leur milieu de travail, les principes de santé et de sécurité au travail qui leur permettent de se protéger contre les blessures et les maladies. La série de cours en ligne du CCHST continue d'attirer beaucoup de participants qui s'inscrivent à titre privé ou qui sont inscrits par un organisme.

Les cours peuvent être achetés par une seule personne ou par une organisation qui souhaite y inscrire plusieurs participants. Les licences multi-utilisateurs donnent droit à tous les avantages d'un Système de gestion de l'apprentissage permettant de suivre les activités des participants, de confirmer la réussite de chaque cours et de préparer des rapports.

Le CCHST élabore des cours en ligne pour répondre aux demandes reçues de travailleurs, d'employeurs et de gouvernements voulant avoir accès à un prix acceptable, à des programmes de formation de haute qualité traitant de différents aspects de la santé et de la sécurité au travail. Chaque cours est offert en français et en anglais, et le

participant peut activer ou désactiver la bande sonore à sa guise. La plupart des cours en ligne sont offerts à titre onéreux, aussi bien à des individus qu'à des organismes. Certains cours de sensibilisation du public sont accessibles gratuitement. Les cours en ligne du CCHST conviennent à un large public : étudiants, employés de petite entreprise et professionnels. Chacun peut apprendre à son propre rythme, selon l'horaire qui lui convient et partout où il a accès à un ordinateur permettant d'accéder au Web.

À la fin de cet exercice, le CCHST avait élaboré 12 nouveaux cours en ligne, ce qui porte leur nombre total à 56. Voici la liste des nouveaux cours :

« *Accident Investigation in Ontario* » (CCHST/APAI) (anglais seulement)

L'analyse de rentabilisation en matière de santé et de sécurité

La sécurité-incendie : les rudiments

« *Health and Safety for Managers & Supervisors in Ontario* » (CCHST/APAI) (anglais seulement)

La santé et la sécurité au travail pour les cadres supérieurs : réglementation et responsabilités

« *Ladder Safety in Ontario* » (CCHST/APAI) (anglais seulement)

« *Office Ergonomics in Ontario* » (CCHST/APAI) (anglais seulement)

L'orientation des nouveaux travailleurs en matière de santé et de sécurité

« *PPE for Inspectors* » (anglais seulement)

« *Return to Work in Ontario* » (CCHST/APAI) (anglais seulement)

*Le SIMDUT après le SGH : introduction**

*Le SIMDUT après le SGH : comment les fournisseurs peuvent s'y préparer**

*CCHST/Bureau national du SIMDUT de Santé Canada

Au cours de l'année, le CCHST et l'APAI ont conclu une entente stratégique pour réaliser un objectif commun : prévenir les maladies et les blessures en milieu de travail. Dans le cadre de cette entente, ils préconisent la prise de conscience, l'acquisition de connaissances et l'application de normes appropriées et de codes de bonnes pratiques dans le milieu de travail.

L'APAI adapte les cours d'apprentissage en ligne du CCHST aux besoins spécifiques des entreprises et des lieux de travail de l'Ontario. Durant l'exercice, les cours en ligne suivants ont été adaptés aux milieux de travail de l'Ontario :

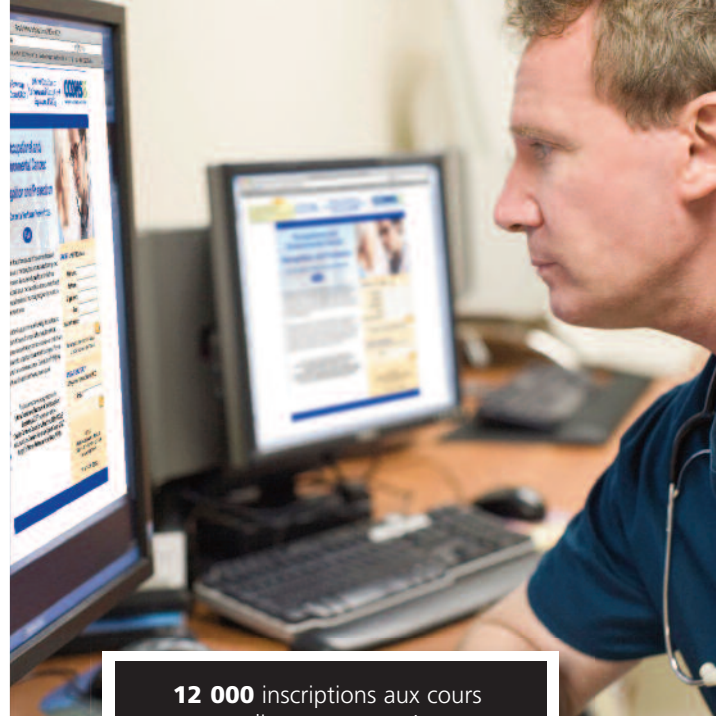
Accident Investigation in Ontario (anglais seulement)

Health and Safety for Managers & Supervisors in Ontario (anglais seulement)

Ladder Safety in Ontario (anglais seulement)

Office Ergonomics in Ontario (anglais seulement)

Return to Work in Ontario (anglais seulement)



12 000 inscriptions aux cours en ligne cette année

Portée

En plus de six ans, le CCHST a vendu près de 48 000 inscriptions unitaires à ses cours (une inscription assure l'accès d'une personne à un cours) et l'achalandage des programmes d'apprentissage en ligne continue de monter en flèche (comme le montre le tableau ci-après). Cette année, le CCHST a reçu plus de 12 000 inscriptions unitaires pour ses cours en ligne.

Exercice	Cours dispensés	Nombre total de cours dispensés (anglais et français)	Nombre total de participants
2004-2005	3	5	1 773
2005-2006	12	22	6 253
2006-2007	22	41	16 128
2007-2008	32	59	24 641
2008-2009	48	91	35 843
2009-2010	56	103	47 980

Les cours les plus courus demeurent les mêmes d'une année à l'autre :

Le SIMDUT pour les travailleurs – 11 855 inscriptions à ce jour;

La santé et la sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs – 4 950 inscriptions à ce jour;

L'ergonomie au bureau – 2 801 inscriptions à ce jour;

Le Code canadien du travail, Partie II (pour les membres de comités SST, les gestionnaires et les superviseurs de compétence fédérale) – 2 409 inscriptions à ce jour

Les comités de santé et de sécurité au travail – 2 016 inscriptions à ce jour

La popularité des cours de sensibilisation gratuits ne cesse de grandir. Au total, ces cours ont été consultés plus de 30 000 fois durant l'exercice écoulé.

Plusieurs organismes intègrent les cours en ligne du CCHST à leur « formation mixte ». Les organisations donnent d'abord des cours en classe pour former leurs travailleurs aux questions de santé et de sécurité au travail en tenant compte des enjeux et des pratiques qui leur sont propres. Ensuite, les employés suivent la formation en ligne, y compris le volet évaluation (examen final) et reçoivent un certificat de réussite s'ils obtiennent la note de passage.

Suivi et amélioration continue

Pour vérifier si nous répondons effectivement aux besoins de nos utilisateurs, nous demandons aux participants de remplir un formulaire de rétroaction à la fin de chaque cours. Cette année, 1 639 participants (soit 568 de plus que l'année dernière) ont rempli le questionnaire qui portait sur tous les aspects des cours. Le taux d'appréciation global dépasse 90 % comme le montre le tableau ci dessous :



Les cours de sensibilisation gratuits ont été consultés **30,000** fois cette année

Évaluation du conte	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Le contenu est bien structuré et bien présenté	48,9	49,6	98,5
Le contenu est facile à comprendre	50,6	47,4	98
Le contenu est conforme à mes attentes	42,5	53,5	96
Les liens sont utiles	47,9	48,1	96
Évaluation des outils	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Les tests éclair ont été utiles	44,2	52,5	96,7
Les études de cas illustrent bien les notions	44,7	51,3	96
Les images ont facilité ma compréhension	40,4	52,4	92,8
Évaluation de la satisfaction	Tout à fait d'accord	D'accord	Taux d'appréciation global
Je suis satisfait du cours	43,4	54,1	97,5
Je recommande le cours	44,1	51,8	95,9
Il offre un bon rapport qualité prix	39,8	45,7	85,5
SST	Oui	Non	Ne sais pas
Le cours m'a aidé à mieux comprendre la SST	95,6	4,4	–
L'information servira à apporter des changements dans le lieu de travail	66,4	6	27,6

Commentaires des utilisateurs

« On voit nettement que les concepteurs du cours y ont consacré beaucoup de temps. Excellent contenu! »

« Très bien expliqué et très instructif. J'apprécie le fait qu'on ne nous assomme pas de renseignements; les gens qui veulent approfondir un sujet n'ont qu'à cliquer sur les liens fournis. Bien pensé! »

« Le tout est très bien démontré et demeure accessible. Les exercices sont bien expliqués. »

« La possibilité de suivre ce cours en ligne est un grand avantage. De cette façon, les entreprises peuvent donner à chaque employé la chance d'apprendre à son rythme. Les entreprises qui participent à ce type de cours sauvent non seulement du temps, mais aussi de l'argent. »

« J'ai trouvé le cours très instructif. Comparativement à d'autres cours que j'ai suivis sur la santé et la sécurité, celui-ci me semble très pertinent et très détaillé au chapitre des responsabilités. »

Réponses SST

Le volet *Réponses SST* fournit un service d'information global sur le Web sous une forme facile à comprendre et à utiliser pour les travailleurs de tous les milieux s'intéressant aux problèmes de santé et de sécurité au travail. Il existe plus de 680 documents faciles à comprendre, présentés sous forme de questions et de réponses, qu'il est possible de consulter gratuitement sur le site du CCHST. Tous sont disponibles en français et en anglais, et quelques-uns le sont également en espagnol par le biais de Respuestas OSH.

Suivi et amélioration continue

Cette année, 9 nouveaux documents ont été ajoutés à la collection, 81 ont été révisés et 12 ont été confirmés à jour. Ces chiffres montrent qu'il est nécessaire de continuellement s'efforcer de fournir l'information la plus récente pour optimiser notre incidence sur la santé et la sécurité des entreprises canadiennes. Le CCHST s'emploie à conserver sa réputation de source d'information sûre et fiable; des spécialistes continuent donc de réviser et d'actualiser les documents existants pour garantir l'exactitude de l'information.

Portée

Les *Réponses SST* connaissent toujours autant de succès dans le transfert des connaissances sur la santé et la sécurité aux Canadiens et aux utilisateurs du monde entier. En effet, les statistiques montrent que plus de 6 millions de documents ont été communiqués cette année, qu'environ 3,5 millions d'utilisateurs uniques (1 million de plus que l'année dernière) ont visité le site et que les utilisateurs du service proviennent de 214 pays (contre 150 l'année dernière).

6 millions de documents Réponses SST communiqués cette année

Portée supplémentaire

Les documents *Réponses SST* et *OSH Answers* rejoignent un public beaucoup plus vaste. Un grand nombre des personnes ayant soumis une demande de renseignements sollicitent l'autorisation de reproduire ces documents à des fins d'éducation et de formation dans des écoles et des milieux de travail, de publication dans des bulletins d'information, des revues, des manuels, ou en vue de leur distribution dans les bureaux des fournisseurs de soins de santé.

Cette année, nous avons reçu 122 demandes de reproduction de publications protégées par le droit d'auteur, pour un tirage total de près de 249 000 copies de documents du CCHST. Les organismes qui ont reproduit le contenu de nos documents sont des services gouvernementaux, des



entreprises, des syndicats, des organismes de soins de santé et des établissements d'enseignement. Par ailleurs, les renseignements sont probablement communiqués à beaucoup d'autres personnes en raison du vaste lectorat de ces publications; des professionnels de la sécurité nous disent souvent qu'ils se servent aussi de nos documents pour faire de l'éducation et de la formation sur leurs lieux de travail.

Questions d'actualité et nouvelles tendances

Durant le dernier exercice, les trois catégories de documents les plus en demande ont été les suivants :

- > Documents liés au SIMDUT : *Qu'est ce que DL50 et CL50, SIMDUT – Information générale, SIMDUT – Catégories, Fiches signalétiques (FS) - Généralités;*
- > Conditions de travail : *Confort thermique au bureau, Douches d'urgence et douches oculaires, Analyse des dangers professionnels, Travail dans des conditions de chaleur ou de froid extrêmes, Grandeurs et unités de rayonnement ionisant;*
- > Aspects précis de la santé au travail : *Stress en milieu de travail - Général, Phénomène de Raynaud, Blessures par piqûres d'aiguilles, Épicondylite (tennis elbow), Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline, Violence en milieu de travail, Ganglion synovial, Intimidation en milieu de travail, Fours à micro-ondes et leurs dangers, Hépatite B, Danger et risque.*

Publications

Le CCHST publie des guides et divers autres documents répondant aux besoins relevés dans les milieux de travail canadiens en matière de renseignements pratiques, faisant autorité et bien documentés. Les fameux guides santé-sécurité de poche du CCHST informent les gens des dangers que recèlent les milieux de travail et les aident à réduire les risques ainsi qu'à prévenir les blessures. Également offerts en version électronique, sous forme de fichiers PDF, ils sont conçus pour servir d'outils de référence et de sources de renseignements sur les lieux de travail.

Les publications du CCHST sont largement utilisées par les gestionnaires, les superviseurs, les travailleurs et les membres des comités de santé et de sécurité au travail, qui y trouvent une foule de renseignements sur différents sujets (p. ex. qualité de l'air intérieur, ergonomie ou violence en milieu de travail) et diverses fonctions relatives à la sécurité en milieu de travail (p. ex. comités de santé et de sécurité au travail ou planification en cas d'urgence).

Un autre aspect important des publications provient de ce que, tout comme les Réponses SST, les cours en ligne et la base de données CHEMINFO, elles sont produites par le CCHST et représentent celui-ci dans l'ensemble du Canada et dans le reste du monde. Ces publications sont achetées



par des organismes gouvernementaux pour distribution dans les milieux de travail : elles témoignent de la crédibilité et de la réputation du CCHST comme source d'information fiable.

La collection du CCHST comprend actuellement 21 guides santé et sécurité de poche, publiés en français et en anglais. Cette année, nous avons publié le Plan de continuité des opérations – Maladies infectieuses, un livret gratuit en format PDF offert en versions française et anglaise. Le *Guide santé-sécurité des travailleurs scolaires* a été actualisé (4^e édition) en version anglaise, tout comme la version anglaise du guide *Prévention de la violence en milieu de travail* (3^e édition).

Cette année, le CCHST a obtenu un contrat de Santé Canada pour actualiser le *Guide technique pour l'évaluation de la qualité de l'air dans les immeubles à bureaux* et y proposer des ajouts. Ce travail a été réalisé dans les délais prévus. Par ailleurs, un guide de prévention de la violence en milieu de travail a été rédigé spécialement à l'intention de Postes Canada.

Portée

Vendues à 11 482 exemplaires cette année, les publications du CCHST ont une incidence qui dépasse largement les renseignements fournis directement à des milliers d'acheteurs. De concert avec le CCHST, d'autres organismes, diverses associations s'occupant de sécurité par exemple, en distribuent des versions adaptées aux besoins de leurs clients. Les enquêtes auprès des clients attestent que les guides et autres publications sont employés pour décider de changer ou d'améliorer des méthodes et des marches à suivre qui protègent la santé et assurent la sécurité de beaucoup d'autres travailleurs.

11 482 exemplaires
vendus cette année

Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Travaux SST

Travaux SST est un service logiciel destiné à aider les organisations à améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité au travail. Il leur fournit un cadre et des documents d'orientation qui les aident à concevoir et à améliorer leurs programmes de santé et de sécurité au travail conformément à la réglementation; à élaborer des programmes élargis de santé et de sécurité au travail; ou à obtenir la certification d'organismes nationaux ou internationaux de normalisation des systèmes de gestion en santé et sécurité au travail.

Les lois fédérales, provinciales et territoriales sur la santé et la sécurité au travail au Canada exigent que les organisations se dotent de programmes de santé et sécurité au travail. C'est en raison de cette exigence juridique que beaucoup d'entre elles ont déjà un programme de ce genre en place, avec toute la documentation et les registres utiles. D'autres seront très désireuses de se doter d'un programme de ce genre. C'est à leur intention que le CCHST a créé l'option Programmes de Travaux SST.

De nos jours, les programmes de santé et de sécurité au travail ont tendance à adopter une vision holistique, plus globale que l'approche traditionnelle qui se limitait aux dangers présents en milieu de travail. En plus de tenir compte du milieu de travail physique, les organismes intègrent les aspects psychosociaux du milieu de travail dans leur démarche; les ressources de santé personnelles; et la participation de l'entreprise à la collectivité. C'est à l'intention des organisations désireuses de tenir compte de ces « zones d'influence » dans leurs programmes SST



que le CCHST a créé le Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail (PESST), une version élargie de Travaux SST.

Les organisations déjà dotées d'un programme de santé et de sécurité bien établi peuvent mettre en œuvre un Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SGSST) et obtenir la certification à la norme de SGSST canadienne CSA Z1000 ou à l'une des normes internationales, par exemple l'OHSAS 18001. Un SGSST suppose l'intégration de la santé et de la sécurité à tous les aspects du fonctionnement d'une entreprise, qu'il s'agisse de la production, des ressources humaines, de l'administration, des finances, de l'entretien ou des achats. Le CCHST a créé une version SGSST de Travaux SST afin d'offrir un cadre de référence aux organisations qui mettent en œuvre un SGSST et souhaitent l'améliorer de façon continue.

Globalement, le CCHST a élaboré le logiciel Travaux SST pour aider les organisations à :

- > établir un programme de santé et sécurité au travail;
- > améliorer leur programme de santé et sécurité au travail actuel;
- > faire la preuve que l'organisation s'est dotée d'un programme de santé et sécurité au travail efficace;
- > se doter d'un milieu de travail sain;
- > inciter et à motiver les employés à améliorer leur santé, leur sécurité et leur mieux être, au travail comme dans leur vie personnelle;
- > améliorer leur rendement en matière de santé et sécurité en milieu de travail;
- > veiller à ce que tous les employés soient sensibilisés aux problèmes de santé et de sécurité réels et éventuels, et aux façons d'y faire face;
- > mettre en œuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui réponde aux exigences des normes nationales et internationales, comme la norme CAN/CSA Z1000-06 et la norme OHSAS 18001;
- > instaurer un cadre de référence souple permettant d'appliquer correctement toutes les normes de santé et de sécurité au travail.

L'adoption du logiciel Travaux SST par une organisation entraîne :

- > l'intégration des responsabilités en matière de santé et sécurité au travail à la gestion des activités quotidiennes;
- > le respect et le dépassement des exigences de conformité énoncées dans la réglementation;
- > la gestion et l'amélioration du programme de santé et sécurité au travail;
- > l'amélioration de la productivité de la main d'œuvre;
- > la promotion d'une meilleure culture organisationnelle de la sécurité;
- > la protection des employés, et le maintien d'un milieu de travail sain et sûr.

Qu'elles utilisent l'option Programme, le Programme exhaustif de santé et de sécurité au travail (PESST) ou la version SGSST de Travaux SST, les organisations seront en mesure de faire des progrès constants à l'égard de la réduction, et éventuellement de l'élimination, des blessures et des maladies dans les milieux de travail.

Cette année, en collaboration avec la Division de la sécurité et de l'hygiène du travail au Manitoba, le CCHST a élaboré une version de Travaux SST visant à aider les sociétés manitobaines à comprendre et à respecter les 11 éléments essentiels d'un programme de santé et de sécurité au travail, exigés en vertu de la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail* du Manitoba. À la fin de l'exercice, la version Programme de Travaux SST réalisée pour le Manitoba a été mise à la disposition de quelques sociétés dans le cadre d'un projet pilote.



Services généraux de santé et de sécurité



Ce groupe fournit un service de renseignements très étendu et appuie les initiatives prises en matière de santé et sécurité dans tous les domaines liés au travail (exception faite de la sécurité chimique) pour améliorer la santé globale - mentale, physique et psychologique - des travailleurs. Ce service englobe les aspects suivants :

- > Services de réglementation
- > Bases de données
- > Projets de collaboration

Le Service

En fournissant un service de renseignements complet sur tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail, le CCHST contribue à répondre aux besoins d'information des milieux de travail canadiens. Ces renseignements incluent des sources d'information qui aident les Canadiens à instaurer des milieux de travail sains et sécuritaires, qu'il s'agisse de pratiques de santé et sécurité au travail, de projets de mieux être, de conception des emplois, de systèmes organisationnels, de pratiques de gestion des RH ou de la culture du milieu de travail.

Législation enviroSST canadienne plus Standards

Ce service renseigne les Canadiens sur les principales lois, règlements et normes cités en référence, afin de leur permettre de mieux connaître et de mieux comprendre leurs droits et leurs responsabilités juridiques. Les employeurs et les travailleurs peuvent trouver instantanément en un même endroit les renseignements actuels dont ils ont besoin pour chaque sphère de compétence, sans avoir à les chercher dans une panoplie de sites Web gouvernementaux. La version intégrale des normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA pour Canadian Standards Association) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC) citées en référence est particulièrement utile, et témoigne de l'importance des partenariats que le CCHST conclut pour veiller à ce que les Canadiens disposent des outils dont ils ont besoin pour respecter la loi.

Portée

Plus de 500 organisations, au Canada comme à l'étranger, souscrivent au service Législation enviroSST dans l'un ou l'autre de ses formats : Législation régionale, Législation nationale, Législation enviroSST PLUS Standards, version Web ou version DVD. Des milliers d'autres utilisateurs ont accès à des lois particulières en suivant les liens donnés dans les cours d'apprentissage en ligne du CCHST.

CD-ROM Ressources – Opérations nationales du travail

Produit en collaboration avec le Programme du travail de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), ce service de CD-ROM offre la version intégrale du *Code canadien du travail*, des normes connexes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) et de l'Office des normes générales du Canada (ONGC), ainsi que les documents et les directives d'interprétation applicables. On y trouve également d'autres réglementations fédérales importantes concernant divers sujets tels que l'équité en matière d'emploi de même que des publications de RHDCC pour le milieu de travail. Une version Web est en cours d'élaboration.

Portée

Ce produit offre un contenu indispensable, tant aux inspecteurs du gouvernement qu'aux organismes de compétence fédérale dans des secteurs comme le transport, les services bancaires et la radiodiffusion. Comme le support utilisé (CD-ROM) est portable, les Agents des affaires du travail de RHDCC peuvent consulter l'information même dans des milieux de travail où l'accès au Web n'est pas offert.



Programme de soutien à l'éducation

Le Programme de soutien à l'éducation (PSE) du CCHST, offert exclusivement aux universités et aux collèges, sert à la fois d'instrument de sensibilisation des étudiants à la santé et à la sécurité environnementales et professionnelles, et de guide appuyant les efforts déployés par les universités et les collèges en vue d'instaurer un environnement de travail sain et sûr. Ce programme comprend les bases de données suivantes : *MSDS*, *FTSS*, *CHEMINFO*, *RTECS®*, *Canadiana*, *CISILO*, *HSELINE*, *OSHLINE®* avec *NIOSH TIC@/NIOSH TIC-2*, ainsi que plusieurs ressources gratuites.

Portée

À la fin de l'exercice, le PSE comptait 98 clients, dont 58 au Canada, 27 aux États Unis et 13 dans d'autres pays. Par le biais de ces abonnements, le programme rejoint au total 3 millions d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel.

Bases de données bibliographiques et Encyclopédie du BIT

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT constituent un volet important du service d'information du CCHST sur le Web. Cette collection comprend *OSHLINE*, les bases de données du CCHST renvoyant à des articles de publications spécialisées en SST, des rapports et des comptes rendus de conférences sur la santé et la sécurité au travail.

Cette année, la collection Références SST s'est enrichie d'un sous-ensemble personnalisé du service PubMed de la US National Library of Medicine. Près de 60 000 documents sur des sujets ayant trait à la santé et à la sécurité au travail s'ajoutent au contenu existant. Ainsi, nos clients ont le loisir de chercher aussi bien dans PubMed que dans nos autres bases de données. L'Encyclopédie du BIT est un projet de collaboration entre le BIT et le CCHST : ce dernier offre l'encyclopédie avec la base de données CIS/BIT en français et en anglais via le Web.

Portée

Les bases de données bibliographiques et l'Encyclopédie du BIT sont employées dans le monde entier par des centaines d'organisations, notamment des instituts de recherche, des universités, des associations de santé et de sécurité au travail, des ministères gouvernementaux et des entreprises de toutes sortes. Ces produits représentent une collection unique et inestimable de références à des documents et des textes sur la SST. Qu'il s'agisse d'étayer une analyse en profondeur des documents portant sur un certain thème ou de répondre aux questions qui surgissent tous les jours sur la santé et la sécurité au travail, ces sources d'information fournissent des références fiables.

LES PROJETS

Site Web de WorkSafe Saskatchewan

Le site Web de WorkSafe Saskatchewan existe depuis 2002. Élaboré en collaboration avec le Saskatchewan Workers' Compensation Board (WCB) et Saskatchewan Advanced Education, Employment and Labour, il s'agit d'une source de renseignements destinés à prévenir les blessures et les maladies en milieu de travail. Affichant plus de 1 600 documents sur une centaine de sujets liés au travail, le site Web s'est constamment enrichi au fil des ans, incluant des sujets tels que le stress, le retour au travail, les programmes de santé et sécurité au travail, les jeunes travailleurs et le télétravail. Les statistiques de consultation du site attestent d'une augmentation régulière des demandes de renseignements pratiques, qui ne concernent pas seulement les risques et les moyens de les maîtriser, mais aussi la mise en place de programmes de base en milieu de travail, les inspections et les programmes de prévention.

Portée

La fréquentation du site Web de WorkSafe Saskatchewan a continué d'augmenter cette année : 136 875 visiteurs uniques ont consulté le site. Nos partenaires de la Saskatchewan ayant créé leur propre site Web, le site WorkSafe Saskatchewan a été abandonné en novembre 2009.



Base de données sur les pratiques de prévention et la SST pour tous

Certaines organisations externes, bien au courant des compétences et des produits uniques qu'offre le CCHST, ont lancé leurs propres projets. Mentionnons par exemple la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), responsable de la «*Prevention Practices Database*» (base de données en ligne sur les pratiques de prévention) et de SST pour tous. Le site Web sur les pratiques de prévention comporte une section distincte consacrée aux troubles musculo squelettiques (TMS), laquelle donne accès à une base de données sur les bonnes pratiques ainsi qu'à des renseignements regroupés par secteur, des appellations d'emploi, des tâches et des sujets courants, ainsi qu'à une nouvelle boîte à outils qui regorge de ressources utiles concernant les TMS. La base de données propose plus de 500 consignes pratiques pour prévenir les TMS.

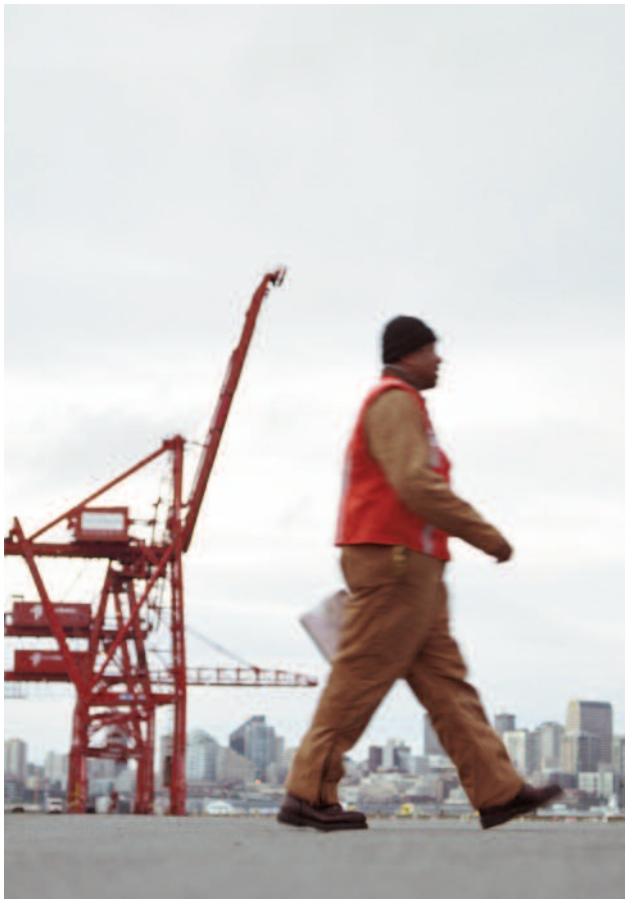
La CSPAAT a décidé de consolider le contenu de SST pour tous avec celui du site Web sur les pratiques de prévention et d'autres sections de son site sur la prévention. Après dix ans d'existence, *SST pour tous* est disparu du site Web de la CCHST en décembre 2009.

Portée

Le site Web *SST pour tous* a servi pendant de nombreuses années de ressource de premier plan dans la prévention des blessures et des maladies professionnelles en Ontario. Il a été consulté en moyenne par 25 000 visiteurs par mois, à raison d'un nombre moyen de 36 000 pages de renseignements sur les dangers et la prévention. Nous savons, d'après les réactions des utilisateurs, que le site «*SST pour tous*» a bel et bien une certaine incidence sur les milieux de travail. Des membres de comités de santé et sécurité au travail, des employeurs et d'autres personnes intéressées se servent de ces renseignements pour parfaire et partager leurs connaissances en vue d'apporter des changements dans leur milieu de travail.

Bibliothèque des inspecteurs de navire

La *Bibliothèque des inspecteurs de navire* (BIN) sur CD ROM a été créée à la demande du personnel de Transports Canada qui connaissait le travail réalisé par le CCHST pour RHDC sur le CD ROM *Ressources – Opérations nationales du travail*. Auparavant, il était impossible pour les responsables de la sécurité maritime de transporter des publications papier et la recherche de renseignements exacts exigeait beaucoup de temps, notamment pour ceux qui se trouvaient à bord de navires ou dans des régions éloignées, sans accès à Internet. La BIN est un excellent exemple de la façon dont le CCHST et ses partenaires en sécurité maritime ont collaboré pour trouver une solution novatrice et éprouvée afin d'améliorer l'accès à l'information. Plus de 300 inspecteurs de navire de Transports Canada utilisent ce produit exclusif. La 16^e édition de la BIN est parue en mars 2010.



Produits chimiques



Ce groupe fournit un service de renseignements complet sur tous les aspects de la sécurité chimique, afin de répondre aux besoins des milieux de travail canadiens. Il offre ainsi les produits et services suivants :

- > Services MSDS
- > Information sur les produits chimiques
- > Outils et logiciels liés aux produits chimiques
- > Projets de collaboration

Le Service

Ce volet englobe les produits et services suivants :

- IPCS INCHEM et IPCS INTOX
- CHEMINFO
- RTECS®
- CHEMpendium™
- LIS/LES
- Logiciel CANWrite™
- Projets de collaboration
- Projet d'harmonisation de la classification SIMDUT
- Groupe spécial d'experts
- Fiches signalétiques SIMDUT (Affiches)
- Cours sur le cancer d'origine professionnelle et environnementale en ligne



Services MSDS

Dans bien des lieux de travail, on utilise des substances chimiques, dont certaines sont potentiellement dangereuses. L'utilisation et la gestion de ces substances sont des enjeux d'importance pour les Canadiens. Pour assurer la sécurité des lieux de travail, il est essentiel de fournir aux travailleurs une information exacte et à jour sur les risques auxquels ils peuvent être exposés et sur les méthodes de travail sécuritaires. De nombreuses normes régissent la communication des informations concernant les divers produits utilisés sur les lieux de travail, dont la réglementation établissant le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et les textes législatifs correspondants adoptés par d'autres pays.

Le contenu et la structure des fiches signalétiques (FS) sont définis dans les textes normatifs concernant la divulgation des risques présents sur les lieux de travail comme le SIMDUT. Depuis longtemps, le CCHST offre des outils et des services pour aider ses clients à remplir leurs obligations réglementaires quant à la distribution de FS à jour sur les lieux de travail mêmes.

Les Services MSDS du CCHST offrent différents produits

Service de gestion des FS (SGFS)

Base de données MSDS (en anglais)

Base de données FTSS (en français)

Projets connexes

Service de gestion des FS (SGFS)

Grâce au *Service de gestion des FS (SGFS)*, les employeurs ont la possibilité de colliger toutes les fiches signalétiques requises dans leur milieu de travail, avec le soutien et l'aide du CCHST. Le SGFS est un service en ligne offert via le Web qui assure, grâce à un certain nombre de fonctions, la distribution aisée des FS dans un lieu de travail. Différentes options de distribution des FS sont offertes, y compris l'accès direct par Internet, le téléchargement, le CD ROM et les reliures à feuilles mobiles. L'objectif premier du service est d'assurer que le client dispose toujours des versions à jour des fiches signalétiques dont il a besoin, puisqu'il s'agit là d'un aspect important des obligations réglementaires des employeurs au chapitre du SIMDUT.

Portée

La croissance rapide du *Service de gestion des FS* s'inscrit dans la tendance des années précédentes. Aujourd'hui, le SGFS est responsable de la majeure partie des recettes générées par les Services MSDS du CCHST. Depuis 4 ans, le SGFS affiche un taux de croissance globale de 66 % et continue de desservir des clients de toute envergure, issus

L'exposition aux produits chimiques dans le milieu de travail et dans l'environnement préoccupe l'ensemble des Canadiens puisqu'elle peut causer des blessures, des maladies et même des décès dans certaines circonstances. Une information fiable sur les risques posés par les produits chimiques et sur leur manipulation sécuritaire est un élément-clé de la protection des travailleurs et de l'environnement. Le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) mis en place par le Canada est axé sur la rédaction de FS (fiches signalétiques), l'étiquetage et la formation en milieu de travail, et il permet de réduire la probabilité et la gravité des expositions potentielles. De son côté, la réduction de l'exposition aux produits chimiques contribue à atténuer les effets néfastes des produits chimiques dangereux sur la société canadienne, y compris les entreprises, le système de soins de santé et la santé de chaque citoyen.

Le CCHST élargit la portée de ses services à l'appui des fournisseurs, des employeurs et des organismes de réglementation qui sont appelés soit à établir des FS, soit à en évaluer l'exactitude, la cohérence et la fiabilité. De nouveaux outils aideront ces utilisateurs à trouver l'information exacte dont ils ont besoin et à vérifier que les données utilisées ou communiquées aux lieux de travail sont fiables. Le *Service de gestion des FS (SGFS)* du CCHST veille également à ce que les lieux de travail disposent sur place d'une collection de FS bien gérée qui répond à leurs besoins. Le CCHST appuie le droit de tous les Canadiens d'être informés au sujet des produits chimiques dangereux par le biais de ses produits et services.

du secteur public comme du secteur privé. L'impressionnant taux de renouvellement (98 %) indique nettement que le service répond aux besoins de la clientèle et témoigne de la satisfaction de celle-ci envers la qualité du service.

Les bases de données MSDS et FTSS

Il y a près de 25 ans que le CCHST met ses bases de données MSDS et FTSS au service de sa clientèle. Bien qu'on tende de plus en plus à offrir un service de gestion complet, certains clients souhaitent s'en tenir au produit général, soit qu'ils veuillent gérer eux-mêmes leur collection de fiches signalétiques, soit qu'ils aient besoin d'un accès à une bibliothèque de FS générale.

Par ailleurs, les bases de données MSDS/FTSS forment une partie importante du Programme de soutien à l'éducation desservant les universités et les établissements d'enseignement supérieur. L'utilisation, calculée d'après le nombre de fiches visualisées, reste constante par rapport à l'année dernière : on dénombre environ 250 000 fiches consultées.

Amélioration continue

Durant l'année, nous avons apporté une série de modifications aux Services MSDS afin de préserver leur haut niveau de qualité malgré la croissance rapide du Service de gestion des FS, tout en maintenant des coûts de production raisonnables. Nous avons notamment ajouté des options de personnalisation qui permettent au SGFS de répondre davantage aux besoins particuliers de certains clients. En outre, nous avons entrepris de mettre à niveau et de moderniser la technologie de base assurant la prestation de services sur le Web. La nouvelle plateforme technologique augmentera la capacité d'offrir de nouvelles fonctionnalités, comme l'impression d'étiquettes, la gestion des stocks et la production de disques d'archivage sur demande, dans le cadre du Service de gestion des FS. Enfin, nous poursuivons nos efforts en vue de peaufiner les stratégies d'établissement des prix et de développement des produits, afin que tous les clients potentiels puissent obtenir un niveau de service qui leur convient.

250,000 FS/FTSS visualisées.



IPCS INCHEM

Le Service IPCS INCHEM constitue depuis plusieurs années l'un des plus importants services de renseignements chimiques du CCHST, comme en font foi les 2 millions d'utilisateurs, issus de plus de 200 pays, qui ont consulté cette collection de 8 700 documents dignes de foi.

Le Service IPCS INCHEM compile des documents et des bases de données sur la santé, la sécurité et l'environnement relativement aux produits chimiques provenant de plusieurs organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISC), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Service IPCS INCHEM, qui réunit de l'information essentielle à la saine gestion des produits chimiques qui affectent l'environnement et la santé humaine, est offert gratuitement sur le site Web et par le Service d'information sur le Web du CCHST. Ce service est financé par l'Organisation mondiale de la santé et obtient un appui de Santé Canada, notamment du Programme de la sécurité des milieux du secteur Gestion des programmes horizontaux et internationaux de Santé Canada.

Le site Web INCHEM a été mis à jour, de nouveaux documents ayant été ajoutés aux résumés succincts

internationaux sur l'évaluation des risques chimiques (CICADS), aux monographies du JECFA, aux monographies du JMPR, aux Fiches internationales sur la sécurité des substances chimiques et aux collections de publications associées aux projets d'harmonisation du PISC. La base INCHEM est mise à jour au moins deux fois par année. En outre, le CCHST offre des liens d'indexation vers le eChemPortal (portail mondial d'information sur les substances chimiques) pour que les documents de la base INCHEM soient accessibles à partir de ce site.

Portée

En moyenne, 240 000 visiteurs uniques, provenant de 200 pays, ont consulté des données INCHEM chaque mois. C'est une augmentation de 40 000 visiteurs et de 30 pays par rapport à l'année dernière. En outre, les visiteurs ont consulté les documents INCHEM à raison de plus de 4,5 millions de visites durant l'exercice.

240 000 visiteurs uniques par mois
sur le site INCHEM



IPCS INTOX

Lancé en 1988, le service IPCS INTOX est un programme de coopération entre le CCHST et l'Organisation mondiale de la santé. Il constitue un service opérationnel intégré destiné à renforcer et à améliorer les services des centres antipoison du monde entier afin de prévenir les empoisonnements, de sauver des vies et de réduire au minimum l'impact sur la santé des expositions à des substances toxiques. Ce service donne accès à un logiciel de gestion des données (SGD INTOX) et à la base de données INTOX correspondante, et il produit des monographies sur les poisons (Poison Information Monographs ou PIM) qui sont utilisées par les centres antipoison du monde entier pour la gestion des informations concernant les empoisonnements.

Le Système de gestion de données INTOX (SGD INTOX) est un système logiciel qui permet à un centre antipoison de compiler trois bases de données intégrées concernant les demandes, les substances et les produits. Il est présentement offert en anglais, en français, en espagnol et en portugais, et la traduction en chinois et en russe est en cours. Ce système facilite la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données, ainsi que la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Il permet également d'améliorer les fonctions offertes et les performances afin de pouvoir répondre aux besoins et aux requêtes de l'Organisation mondiale de la santé ainsi qu'à ceux de nombreux centres antipoison du monde entier.

Le CCHST entretient et perfectionne le logiciel SGD INTOX pour le compte des usagers, assure le soutien et la formation des nouveaux usagers dans des centres de formation disséminés un peu partout et participe au développement du service en identifiant les aspects du logiciel à améliorer ou à perfectionner. Le logiciel SGD INTOX est utilisé pour appuyer le travail de centres antipoison établis dans le monde entier, plusieurs d'entre eux l'utilisant déjà depuis des années.

Cette année, la fonctionnalité du logiciel SGD INTOX a été rehaussée pour assurer une meilleure fiabilité, pour ajouter de nouvelles fonctions et pour assurer l'exploitation efficace des données provenant des centres antipoison du monde entier. Ces améliorations visent en particulier à développer de nouvelles capacités facilitant la mise en commun de données provenant de plusieurs centres antipoison, l'analyse partagée des données, et la réalisation d'études et de rapports en collaboration. Les efforts de développement, de perfectionnement et d'amélioration ont porté sur les aspects suivants : interfaces et champs administratifs, création de nouveaux champs, nouvelles fonctions d'importation et d'exportation des données, fonctions améliorées de gestion et de vérification du système, et capacités accrues de recherche.

Quelques centres antipoison sont en train d'évaluer la version russe du logiciel.

Cette année, le CCHST a entrepris l'examen de la technologie des systèmes dans le but d'assurer la stabilité à long terme du SGD INTOX. L'analyse des exigences actuelles des utilisateurs a permis de déterminer les besoins en matière de systèmes. Pour améliorer la maintenance et la fiabilité à long terme, on a décidé de mettre à niveau le logiciel SGD INTOX à l'aide des technologies actuelles. Après avoir choisi une plateforme de programmation plus durable que la précédente, on a commencé la conception préliminaire de l'interface. On prévoit achever la mise à niveau de la plateforme et des technologies du SGD INTOX durant le prochain exercice. Ainsi, SGD INTOX sera plus à même d'évoluer avec la technologie et de garantir à la clientèle un accès et un soutien d'une fiabilité accrue.

CHEMINFO

Mise en place par le CCHST, la base de données CHEMINFO offre des renseignements résumés, fiables et faciles à comprendre sur les produits chimiques employés en milieu de travail. Elle fournit des données importantes en matière de santé et de sécurité pour maîtriser les expositions en milieu de travail et prévenir les accidents. Elle repose également sur des classifications réglementaires étayées par des recherches scientifiques.

CHEMINFO, une base de données unique créée par le CCHST, a été élaborée en réponse au nombre extrêmement élevé de requêtes présentées au Service des demandes de renseignements pour l'obtention d'informations fiables et impartiales sur la santé et la sécurité concernant les produits chimiques. La base de données continue à remplir cette fonction en répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée : travailleurs, employeurs, membres de comités sur la santé et la sécurité au travail, rédacteurs et évaluateurs de FS, hygiénistes du travail, responsables de la sécurité, médecins, infirmières, intervenants en situation d'urgence, responsables de la réglementation, et inspecteurs. CHEMINFO est disponible sous plusieurs formes, dont certaines génèrent des recettes tandis que d'autres sont offertes dans le cadre d'un service public.

Au cours de l'année écoulée, on a répertorié 41 nouveaux ingrédients chimiques dans CHEMINFO, assortis de précisions sur leurs propriétés chimiques et physiques et sur les dangers qu'ils comportent. La base de données s'est aussi enrichie de 7 nouveaux produits chimiques réglementés (c. à d. assortis d'une limite d'exposition en milieu de travail) et de 4 nouveaux examens détaillés (renseignements complets sur la détermination et la maîtrise des risques). En outre, 50 profils de produits chimiques fréquemment utilisés par notre clientèle ont été entièrement révisés et mis à jour; 205 profils ont fait l'objet d'une modification des renseignements sur la corrosivité pour les métaux, en conformité avec la classification des dangers selon le Système général harmonisé (SGH); et 40 profils ont été modifiés en fonction des nouveaux renseignements disponibles (p. ex. les nouvelles limites d'exposition, les évaluations des risques de cancérogénicité et les



renseignements sur la toxicité). Enfin, 26 profils rarement consultés par notre clientèle ont été retirés de la base de données.

Portée

Par le biais de CHEMINFO, les abonnés payants ont consulté 38 000 documents en ligne, tandis qu'un nombre équivalent d'abonnés ont accédé à la base CHEMINFO par l'entremise de la version CD ROM de CHEMpendium. Chaque mois, des utilisateurs de plus de 160 pays ont consulté environ 25 000 profils chimiques accessibles via les Réponses SST. La plupart des visiteurs proviennent des États Unis (33 %) et du Canada (11 %). La classification des produits selon le SIMDUT, accessible gratuitement par la base de données WHMIS Classifications, est tirée des registres de CHEMINFO. Les utilisateurs ont consulté près de 8 200 profils durant l'année. Par suite de la disparition du site Web IPCS INTOX.org, on ne peut plus accéder aux documents partiels gratuits de CHEMINFO par cette avenue.

RTECS®

Le Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) renferme des renseignements toxicologiques essentiels sur plus de 169 000 substances chimiques, accompagnés de renvois à plus de 2 500 sources. Le RTECS® comprend les données toxicologiques suivantes :

- > Doses létales 50 (DL50) et concentrations létales 50 (CL50) pour les expositions de courte durée et de longue durée.
- > Données sur l'irritation de la peau et des yeux.
- > Effets cancérogènes, effets sur la reproduction et effets embryotoxiques.
- > Références à des examens toxicologiques, limites d'exposition dans les milieux de travail étrangers, méthodes analytiques, et résultats de l'évaluation des risques et des expositions.

Les toxicologues, les rédacteurs de fiches signalétiques, les hygiénistes industriels, les spécialistes de la sécurité des produits, les spécialistes de la santé et de la sécurité au travail ainsi que les pharmacologues ont besoin de cette base de données pour déterminer quels sont les effets toxiques connus de produits chimiques spécifiques, notamment la DL50 et la CL50, le degré de cancérogénicité ainsi que les effets sensibilisants et les effets sur la reproduction. L'accès à ce genre de données aide de nombreux clients à mieux s'acquitter de leurs obligations de conformité aux exigences en matière de SST et d'environnement.

Ce registre a été constitué initialement par le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis. Maintenant, sa mise à jour est assurée sous licence par Symyx Software, Inc. Le CCHST se démarque en étant le seul organisme à offrir cette base de données en versions aussi bien anglaise, française et espagnole, ainsi qu'en version intranet accessible par abonnement pour mieux répondre aux besoins de ses clients. Avec l'adoption de REACH (Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances) dans l'Union européenne et la mise en application prochaine du Système général harmonisé (SGH), le RTECS devrait gagner en visibilité grâce à ses données toxicologiques.

Le RTECS demeure l'une de nos bases de données sur les substances chimiques les plus consultées. Au dernier trimestre de l'exercice, le nombre moyen de profils chimiques consultés atteignait 20 400, soit 60 % de plus que les 12 100 profils consultés au premier trimestre. Au total, les utilisateurs ont accédé à plus de 60 900 profils durant l'exercice. La consultation des profils en français a connu un bond durant la deuxième moitié de l'exercice.

Dans le but de stimuler l'utilisation et d'élargir la portée de RTECS, le CCHST a mis en œuvre des projets de marketing, dont une campagne de courriels ciblée, ainsi que la création et le lancement d'une annonce de promotion en format Flash sur son site Web. La vente d'abonnements au registre RTECS en ligne a augmenté de 13 % durant l'année.

Portée

Cette année, le RTECS comptait 465 abonnés, dont 70 % utilisaient la version Web du service.

CHEMpendium™

CHEMpendium™ est une collection de bases de données essentielles qui répond aux besoins généraux des spécialistes en environnement, en santé et en sécurité. CHEMpendium, qui est une source d'information exhaustive sur les risques que présentent les produits chimiques dans les milieux de travail et l'environnement, traite aussi du transport des



matières dangereuses. Il comprend en outre des descriptions de la toxicité de certains produits chimiques, des fiches de renseignements sur les risques liés aux produits chimiques industriels et aux contaminants environnementaux, et sur leur utilisation sécuritaire, et beaucoup d'autres données.

CHEMpendium améliore la productivité et l'efficacité en offrant des renseignements fiables et une capacité de recherche croisée entre plusieurs bases de données dignes de foi : le Chemical Evaluation Search and Retrieval System (CESARS), le Chemical Hazards Response Information System (CHRIS), CHEMINFO, la Liste intérieure des substances/liste extérieure des substances (LIS/LES), la Hazardous Substances Data Bank (HSDB), les New Jersey Hazardous Substance Fact Sheets, le NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards et les bases de données « Transport TDG » et « Transport 49CFR ».

Portée

Accessible en ligne ou sur CD ROM, CHEMpendium renferme des renseignements sur 91 000 produits chimiques. Le nombre de consultations de la base de données CHEMpendium sur le Web est resté stable par rapport à l'année dernière, plus de 56 000 profils de produits chimiques ayant été consultés. Les ventes d'abonnements à la version en ligne sont également demeurées stables : environ 60 % des 400 abonnés à notre service CHEMpendium ont recours à la version Web pour consulter cette collection de bases de données.

LIS/LES

Le CCHST a créé une base de données présentant la Liste intérieure des substances (LIS) et la Liste extérieure des substances (LES) afin d'offrir une source de référence aux fabricants et importateurs canadiens et étrangers qui veulent avoir accès à la liste des substances chimiques utilisées au Canada. Cette liste réglementaire a été élaborée par Environnement Canada en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)*.



Ces listes permettent de reconnaître les produits chimiques et autres substances qui sont produits ou utilisés au Canada de même que ceux qui, bien qu'ils ne soient pas utilisés au Canada, se retrouvent sur le marché mondial. Ces listes constituent un outil précieux pour le gouvernement en vue de repérer les nouvelles substances en circulation et de les analyser à des fins de sécurité avant qu'elles ne soient répandues au Canada.

La base de données, régulièrement mise à jour, est consultée par des fabricants, des fournisseurs et des importateurs de produits chimiques qui auront éventuellement à soumettre de l'information en vertu de la LCPE. Les organismes de réglementation des gouvernements et les agents chargés de la mise en application, les rédacteurs de fiches signalétiques et les spécialistes de la conformité à la réglementation les consultent également dans le but de répondre aux exigences en matière de conformité.

Actuellement, la LIS répertorie 26 447 substances, et la LES, 48 378 substances. On peut effectuer des recherches sur ces substances dans la base de données faisant partie de la collection CHEMpendium™ offerte par le Service d'information sur le Web et le Service d'information sur disque du CCHST. La LIS et la LES évoluent constamment. La modification, l'ajout ou la suppression de textes réglementaires sont des processus continus et peuvent survenir en tout temps : c'est pourquoi la base de données LIS/LES est un précieux outil pour les utilisateurs désireux de préserver la conformité de leurs produits ou de leurs activités. Le Service d'information sur le Web procède à la mise à jour de la base de données en temps réel, de sorte que les renseignements tiennent compte des plus récentes modifications de la réglementation, y compris les avis de nouvelle activité (NAC) relatifs aux substances réglementées.

Logiciel CANWrite™

Cette année, le CCHST a pris une nouvelle mesure pour aider les fabricants et fournisseurs de produits chimiques de même que les employeurs canadiens désireux de créer des FS fiables et conformes aux exigences du SIMDUT. Pour élaborer un logiciel performant de rédaction de nouvelles fiches signalétiques, il a fallu évaluer les besoins en matière de communication des informations concernant les risques et de réglementation, puis analyser les guides et les ressources pouvant être mis à contribution.

L'utilisation de codes de bonnes pratiques concernant la communication des risques montre que ce produit répond aux besoins actuels des fabricants et des fournisseurs canadiens, et pourra rapidement être adapté en fonction des exigences pertinentes au moment de la mise en application du SGH. Le logiciel est une solution hybride accessible sur le Web, qui fait appel aux sources électroniques d'information sur les produits chimiques du CCHST ainsi qu'au logiciel installé sur les systèmes informatiques des clients. Le service repose sur les précieuses sources d'information du CCHST sur les produits chimiques : CHEMINFO, RTECS, HSDB, LIS/LES et autres listes réglementaires et mises en garde utiles pour ses clients.

La version 1.1 de CANWrite lancée cette année apporte plusieurs améliorations majeures, inspirées des commentaires et des demandes de la clientèle, pour favoriser l'efficacité de la rédaction de nouvelles FS.

- > La nouvelle version du logiciel traduit les FS anglaises en français, en portugais du Brésil et en espagnol de l'Amérique latine, et propose des outils qui traduisent à la volée les phrases rédigées en anglais, y compris des expressions spécialisées.
- > Très convivial, le logiciel inscrit automatiquement les principaux renseignements sur les ingrédients dans les champs appropriés de la FS.

Le logiciel suscite un intérêt réel et grandissant, comme en témoignent les clients potentiels attirés par les campagnes de vente cette année. Tous apprécient la conception et les nombreux avantages du logiciel, mais certains exigent l'ajout d'une fonction de rédaction d'étiquettes ou une version SGH avant de passer leur commande. Le plan de développement pour l'année qui vient comprendra l'élaboration d'un logiciel de rédaction d'étiquettes.

Avant d'élaborer les prochaines versions de CANWrite, le CCHST a mené un sondage auprès des rédacteurs de FS afin de mieux comprendre les besoins et la situation des clients. La majeure partie des répondants (76 %) travaillent au sein d'une petite entreprise (de 100 employés ou moins).

Parmi les personnes interrogées, 90 % déclarent utiliser un logiciel de traitement de textes pour rédiger leurs FS. Les répondants rédigent des FS en anglais, mais aussi en français (environ 40 %) et en espagnol (près de 20 %). Les trois quarts des répondants manifestent de l'intérêt pour un logiciel de rédaction d'étiquettes intégré.

CANEvaluate

Le CCHST est en train de concevoir un logiciel qui aidera les utilisateurs de FS à vérifier systématiquement l'exactitude du contenu des fiches. La clientèle cible de ce logiciel est essentiellement composée d'employeurs et d'inspecteurs du gouvernement. Cet outil logiciel puisera dans les sources d'information du CCHST pour aider l'utilisateur à vérifier l'exactitude des données de la FS. Le prototype réalisé sera testé par des réviseurs de FS en milieu de travail, puis amélioré en fonction de leurs commentaires. La définition des spécifications de conception et le travail de mise en œuvre du service se poursuivront l'an prochain.



PROJETS DE COLLABORATION

Le SIMDUT après le SGH

Le CCHST a reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet de l'incidence que le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) aura sur les exigences du SIMDUT au Canada. Le CCHST a discuté de ces besoins avec le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada et les deux organismes ont convenu de lancer deux projets pour soutenir les entreprises canadiennes et leurs fournisseurs. Élaborés en partenariat, ces projets ont obtenu le soutien financier du Bureau national du SIMDUT.

Fiches d'information sur le SIMDUT après le SGH

Cette série de sept fiches d'information ayant pour thème Le SIMDUT après le SGH traite notamment de l'incidence éventuelle du SGH sur le SIMDUT, des classes de risques, des étiquettes et des fiches signalétiques. Intégré aux cours en ligne, le contenu de ces fiches est aussi accessible sur le site Web du CCHST, en format PDF, pour les utilisateurs inscrits.

Le SIMDUT après le SGH : cours en ligne

Deux nouveaux cours en ligne sont offerts gratuitement depuis cette année. Ces cours intègrent des mises à jour correspondant aux modifications apportées à la 3e édition révisée du *Livre mauve du SGH*.

Les deux cours et les fiches d'information ont été élaborés à partir de renseignements aussi exacts que possible concernant l'intégration du SGH au SIMDUT. Cependant, comme il reste encore des points non résolus, le Bureau national du SIMDUT continuera d'aider le CCHST à héberger et à actualiser les cours au besoin dans les années à venir. Voici une description de ces deux cours.

Le SIMDUT après le SGH : introduction

Ce cours de 20 minutes explique ce qu'est le SGH et son incidence possible sur le SIMDUT. Il s'adresse à tous : travailleurs, employeurs et fournisseurs. Il est accompagné de matériel qu'on peut imprimer, comme les fiches d'information *Le SIMDUT après le SGH*.

Le SIMDUT après le SGH : comment les fournisseurs peuvent s'y préparer

Ce cours en ligne, d'une durée de 50 minutes, approfondit la question de l'incidence qu'aura le SGH sur les fournisseurs et les importateurs de produits contrôlés. On y donne une information plus détaillée sur les classes de risques, les pictogrammes et les exigences liées aux fiches de données de sécurité ainsi qu'aux étiquettes. Le cours fait un survol des critères de classification et d'étiquetage précis qu'on trouve dans le *Livre mauve du SGH*.

Incidence et portée

Au cours de l'exercice écoulé, les utilisateurs ont accédé 1 140 fois aux cours en ligne sur *Le SIMDUT après le SGH*. Le cours a attiré des utilisateurs d'une vingtaine de pays, même si la plupart provenaient du Canada.

Publiées à la fin de janvier 2010, les fiches d'information *Le SIMDUT après le SGH* ont été téléchargées par 624 utilisateurs, surtout canadiens (plus de 90 %), mais aussi de 21 autres pays. Les personnes qui téléchargent les fiches disent avoir l'intention de les utiliser, de les afficher ou de les adapter pour sensibiliser et informer leurs collègues. D'après la taille de leur milieu de travail, on estime la portée de ce service à près de 100 000 travailleurs.

Projet d'harmonisation de la classification SIMDUT

Le CCHST continue à collaborer avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec et le Bureau national du SIMDUT de Santé Canada en vue d'harmoniser les classifications du SIMDUT présentées sur les sites Web du CCHST et de la CSST, et de répondre aux questions des parties intéressées concernant ces classifications.

Le CCHST a collaboré avec des représentants du Bureau national du SIMDUT et de la CSST du Québec pour régler des questions de classification non résolues concernant :

- > la définition du xylène comme un mélange complexe;
- > la classification de l'éthanol (alcool éthylique);
- > la classification du mercure parmi les sensibilisants cutanés;
- > l'influence de la taille des particules sur la classification des variétés de silice cristalline.

Le CCHST a également collaboré avec des représentants de la CSST pour mettre en commun les renseignements détenus par les deux organismes, afin d'éviter d'éventuelles divergences et aplanir les écarts existants dans la classification du béryllium (léthalité consécutive à une intoxication aiguë), du dichlorométhane (mutagénicité), du trichloréthylène (sensibilisation cutanée); du carbonate de potassium (irritation oculaire), du n-hexane (irritation cutanée); du styrène (irritation oculaire, mutagénicité); du dioxyde de soufre (toxicité chronique); du chlore (toxicité chronique); et du 1,1' - méthylènebis (4-isocyanatobenzène) [anciennement appelé méthylène di(isocyanate de phénylène)] (MDI) et du MDI polymérique (léthalité consécutive à une intoxication aiguë, irritation cutanée, irritation oculaire).

Par suite de ces activités, les questions ou objections concernant les classifications du SIMDUT soulevées par l'une

ou l'autre partie, qu'elle soit du secteur de l'industrie, de la main-d'œuvre ou du gouvernement, peuvent faire l'objet de discussion et être résolues en collaboration par ce groupe, qui devient de fait une ressource faisant autorité pour tous les Canadiens.

Le CCHST participe à ces activités nationales et les appuie à titre de service public. Il considère sa collaboration aux travaux du comité de révision des classifications du SIMDUT comme une contribution vitale aux efforts d'harmonisation du SIMDUT au Canada.

Étude d'évaluation des FS

Grâce au soutien financier du Bureau national du SIMDUT, le CCHST a terminé la deuxième étape d'une étude sur l'exactitude des FS. Dans le cadre de cette étude, le CCHST a examiné 177 FS provenant de 130 sources de produits chimiques utilisés au Canada et comptant des diisocyanates parmi leurs ingrédients chimiques. L'étude établit des statistiques sur le nombre de FS qui mentionnent les risques connus et répertoriés selon le SIMDUT que présentent ces produits pour la santé, ainsi que les limites d'exposition à ces produits en milieu de travail.





Cours en ligne sur le cancer destiné aux professionnels de la santé

Le cours en ligne intitulé « *Occupational and Environmental Cancer: Recognition and Prevention* » est offert depuis avril 2008; sa version française, *Le cancer d'origine professionnelle et environnementale : reconnaissance et prévention*, est en ligne depuis janvier 2009. Le cours est interactif, propose des études de cas, prévoit un examen final et offre une série de sources de référence occupant de nombreuses pages, en particulier des listes de produits cancérigènes.

Ce cours est destiné aux médecins de famille et autres professionnels de la santé, mais peut aussi intéresser la collectivité de la santé et de la sécurité au travail. Il vise à aider au dépistage des risques professionnels et environnementaux et des cancers d'origine professionnelle. Il a été élaboré par des membres du Comité national sur les expositions environnementales et professionnelles en collaboration avec le CCHST, et les fonds ont été fournis par le Partenariat canadien contre le cancer (PCCC).

Depuis sa mise en ligne, plus de 900 personnes se sont inscrites à la version anglaise du cours; leurs commentaires ont été extrêmement positifs. La totalité des 100 inscrits interrogés se disent parfaitement satisfaits du cours et affirment qu'ils le recommanderaient à leurs collègues. Pour la prochaine année, le CCHST continuera à héberger, à mettre à jour et à maintenir les cours en ligne.

Formation sur le SIMDUT pour les inspecteurs de la sécurité – cours pilote

Grâce au soutien financier du Bureau national du SIMDUT, le CCHST a élaboré et dispensé un cours magistral destiné aux inspecteurs de la sécurité provinciaux. Le cours pilote, donné au Canada atlantique en mars 2010, a reçu un accueil favorable. D'une durée de deux jours, le cours rafraîchit les connaissances des participants sur la conformité au SIMDUT et la sécurité chimique. Il aide à améliorer les compétences et la compréhension des personnes appelées à inspecter les lieux de travail pour repérer les risques chimiques et vérifier la conformité au SIMDUT. Par ailleurs, il renforce la collaboration entre les ministères fédéraux et provinciaux. Seize inspecteurs de la sécurité, représentant des ministères de l'Alberta, du Yukon, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ont suivi ce cours pilote.

« *Patty's Industrial Hygiene and Toxicology* »

« *Patty's Industrial Hygiene and Toxicology* » est un ouvrage qui fait autorité dans le secteur de la toxicologie et de l'hygiène en milieu de travail. Sur demande de la maison d'édition, des employés du CCHST ont rédigé un chapitre au sujet des sources de renseignements sur la toxicité chimique, qui sera intégré à la 6^e édition du volume, à paraître en 2012.

Communications



Ce service s'occupe de toutes les communications du CCHST ayant pour but de :

- > promouvoir la santé et la sécurité au travail, ainsi que les relations avec les parties intéressées au Canada;
- > promouvoir le CCHST de même que ses produits et services.

Le Service

Les Communications sont un moyen fondamental d'informer les Canadiens à propos des ressources nationales mises à leur disposition et de leur faire saisir toute l'importance de la santé et de la sécurité au travail. Par le biais de deux axes fondamentaux, soit la promotion du CCHST, de ses produits et de ses services et la promotion de la SST partout au Canada, le CCHST élabore et met sur pied différentes activités qui accroissent son rayonnement, élargissent son bassin d'utilisateurs, améliorent la santé et la sécurité au travail, et favorisent ainsi le mieux-être physique et psychologique de tous les Canadiens sur le marché du travail.



PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL AU CANADA

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail, version électronique

Le *Rapport sur la santé et la sécurité au travail* est un bulletin électronique mensuel offert gratuitement par le CCHST. Créé à l'intention du milieu de la santé et de la sécurité au travail et des personnes influentes en matière de santé et de sécurité, ce bulletin renferme des renseignements fiables, utiles et susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité des travailleurs canadiens en prévenant les blessures et les maladies professionnelles.

Le *Rapport sur la santé et la sécurité au travail* est régulièrement et largement reproduit et réutilisé par certaines organisations dans le cadre de leurs propres activités de sensibilisation et d'information sur la santé et la sécurité au travail.

En décembre 2009, des améliorations ont été apportées au bulletin, conformément aux exigences du gouvernement du Canada concernant la normalisation des sites Internet. D'autres améliorations permettent de diversifier davantage le contenu et rendent l'impression plus facile et moins coûteuse.

Portée

Le *Rapport sur la santé et la sécurité au travail* compte maintenant 27 410 abonnés dans plus de 110 pays. C'est une hausse de 12 % des abonnements par rapport à l'année dernière. Si on inclut les lecteurs touchés par les articles et les numéros complets réimprimés 16 fois par diverses organisations, on peut ajouter 4 932 545 personnes supplémentaires au lectorat.

Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail compte **27 410** lecteurs assidus

Un sondage réalisé auprès des lecteurs en 2009-2010 révèle que les 1 981 répondants (7,2 % des abonnés) accordent au contenu et au format du Rapport sur la santé et la sécurité au travail une cote de satisfaction globale de 99,3 % et que 44,8% se déclarent « très satisfaits ». Les lecteurs ont indiqué dans une proportion de 92,6 % que ce bulletin apportait une plus-value à leur organisation.

Voici quelques autres faits saillants des résultats :

- > les lecteurs utilisent le Rapport sur la santé et la sécurité au travail comme source de renseignements pour répondre à leurs besoins personnels, élaborer des politiques et des procédures en matière de santé et de sécurité, organiser de la formation et alimenter leurs propres bulletins de nouvelles, babillards et trousse d'orientation des employés;
- > 80,8 % emploient ces renseignements (dont 26,1 % fréquemment) pour mettre en œuvre des changements destinés à améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail;
- > 93,4 % des abonnés partagent ce bulletin avec d'autres;
- > 18,4 % le transmettent à au moins 50 personnes.

Commentaires d'abonnés

« En tant que membre du CCSST, je dois me tenir au courant de l'actualité en matière de sécurité. Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail me donne tous les renseignements voulus à cet effet. Pour moi, il s'agit d'un outil indispensable pour assurer la sécurité de tous, non seulement au travail, mais partout ailleurs. Merci. »

« Le Rapport sur la santé et la sécurité au travail ajoute de la valeur à mes activités quotidiennes à titre d'hygiéniste du travail et de spécialiste de la sécurité. Continuez l'excellent travail! »

« J'applaudis la générosité dont vous faites preuve en diffusant des renseignements aussi vitaux. C'est très instructif, surtout pour nous qui habitons des pays en développement. Nous progressons. Continuez ce bon travail! »

« À mon avis, le Rapport sur la santé et la sécurité au travail constitue un document de référence concis, pertinent et visuellement attrayant pour promouvoir la sécurité et la santé au travail, quel que soit le lieu ou le type d'entreprise... »

Programme d'affiches

Le programme d'affiches offre des outils qui contribuent à accroître la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité au travail. Le programme consiste actuellement en



une série de dix affiches sur des sujets allant des symboles de danger du SIMDUT aux signaux manuels à utiliser pour la conduite des grues, en passant par les pratiques d'hygiène, comme le lavage des mains et la bonne façon de soulever des objets. Les affiches peuvent être téléchargées gratuitement à partir du site Web du CCHST. On peut aussi les acheter en version imprimée de haute qualité. Quatre autres affiches devraient être diffusées dans l'année qui vient.

Portée

Cette année, on a vendu environ 3 100 affiches imprimées. En outre, 24 537 affiches électroniques ont été téléchargées gratuitement.

III^e Forum

Le CCHST a organisé un événement tripartite national pour favoriser les échanges sur l'importance du leadership et de l'attribution des responsabilités en vue de créer des milieux de travail plus sains et plus sécuritaires. Le III^e Forum a eu lieu à Gatineau, au Québec, les 8 et 9 mars 2010.

Articulé autour du thème « À l'avant garde de l'évolution du milieu de travail », cet événement a rassemblé durant deux jours des représentants des gouvernements canadien, provinciaux et territoriaux, du patronat et des syndicats, de même que des experts en la matière, qui ont mis en commun leurs connaissances, leurs points de vue et leur expérience collective à propos du leadership et de son incidence sur la santé et la sécurité au travail.

Les participants au III^e Forum ont tiré profit d'une occasion unique d'examiner et de mieux comprendre les effets positifs que peut avoir le leadership sur les besoins relevés sur les lieux de travail canadiens en matière de santé et de sécurité. Les délégués ont participé à des ateliers interactifs

et très instructifs, de même qu'à des séances plénières animées par les plus grands spécialistes canadiens.

En 2010, le Forum s'est doté d'un nouveau volet, la Vitrine sur l'innovation et le parrainage, où des organismes de tout le Canada présentaient leurs dernières nouveautés et innovations (sites Web, DVD, vidéos, outils de prévention) en matière de santé et de sécurité au travail. Afin d'accroître l'accessibilité et la portée du Forum, au Canada comme à l'étranger, les organisateurs ont eu l'idée de diffuser les principaux exposés en direct sur le Web, et de les rendre disponibles, après le Forum, sous forme de webémissions préenregistrées, pour une somme leur permettant de recouvrer les coûts.

C'est la troisième fois que le CCHST organise un forum national destiné à stimuler la créativité des Canadiens afin de trouver des solutions pour favoriser la santé et la sécurité au travail.

Portée

Le III^e Forum a attiré 191 délégués, représentant toutes les provinces et les territoires du Canada. Les provinces les mieux représentées étaient l'Ontario (47,5 % des délégués) et le Québec (29,4 %).

Répartition des délégués par groupe

Gouvernement	53,4 %
Syndicats	28,8 %
Patronat	17,6 %

Programme de webinaires

Le programme de webinaires du CCHST prend de plus en plus de place dans la promotion de la santé et de la sécurité au travail au Canada. En plus de son incidence croissante, il permet de cultiver de nouvelles relations avec les intéressés. Le programme offre des webinaires d'information en santé et sécurité au travail, sous forme de service public ou selon le principe du recouvrement des coûts.

Webinaires gratuits diffusés à titre de service public

SNASST (du 3 au 10 mai 2009)

Au cours de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail 2009, le CCHST a présenté une série de webinaires gratuits, parmi lesquels « *Evaluating MSDS First Aid Advice* », présenté par le CCHST; « *Toxic vs. Healthy Workplaces* », présenté par Donna Hardaker, de l'Association canadienne pour la santé mentale, et « *Preventing Musculoskeletal Disorders* », présenté par Anne Duffy, du ministère du Travail de l'Ontario.

Mois national de la santé au travail (octobre)

À l'occasion du Mois national de la santé au travail au Canada, le CCHST a organisé deux événements gratuits mettant en vedette les exposés de deux employées : « *Planning for the Pandemic* », présenté par Jan Chappel, et « *Promoting Health and Safety Through Social Media* », présenté par Krista Travers.



Portée

Au total, les 5 activités ont rejoint 868 établissements (388 en direct et 480 en différé). Les activités en direct ont attiré des participants de 12 provinces et territoires canadiens. Après leur présentation, les webinaires demeurent archivés sur le site du CCHST. Comme les gens continuent de les visionner sur demande, leur portée s'accroît sans cesse, parfois de plusieurs centaines de personnes. En outre, les documents PDF des exposés ont été téléchargés plus de 15 000 fois.

Webinaires payants (en recouvrement de coûts)

« Listen up: Chemical Exposure and Hearing Loss in the Workplace »

En octobre 2009, Mme Thais Morata, du NIOSH, a présenté un webinaire sur la relation entre l'exposition aux agents chimiques en milieu de travail et la perte auditive. D'après les commentaires de la clientèle, nous avons conclu que le succès du programme de recouvrement des coûts reposait sur la possibilité pour les participants d'obtenir des points comptant pour le maintien de leur certification. Une nouvelle version du programme sera présentée l'année prochaine.

Portée

Un total de 23 établissements ont suivi ce webinaire.

Diffusion du Ille Forum sur le Web

Pour la première fois, le CCHST a diffusé des exposés choisis du Ille Forum sur le Web, en direct, dans les deux langues officielles. La diffusion Web ou webémission s'inscrit dans une tentative de rejoindre les intéressés de toutes les régions du Canada et d'offrir une solution de remplacement aux personnes incapables de se déplacer pour participer à l'événement. À peine trois établissements se sont inscrits en tant que participants à distance, mais on

espère rejoindre davantage de personnes par le biais de la version enregistrée des exposés, mise à leur disposition sur le site Web du CCHST.

Programme de balados

Nouveau cette année, le programme *De la SST pour emporter* s'inscrit dans la foulée des efforts constamment déployés par le CCHST pour offrir des renseignements dans des formats pertinents et actuels. En ayant recours à la technologie balado, le CCHST augmente l'accessibilité et la portée des ressources en santé et sécurité au travail, et touche un public élargi (y compris les personnes ayant une déficience visuelle). Offerts à titre de service public, les balados sont créés à partir d'un matériel existant, tiré des *Réponses SST*, du *Rapport sur la santé et la sécurité au travail* et des divers guides de santé et sécurité publiés par le CCHST.

Lancé en avril 2009, le programme produisait au début un épisode par mois, sur des sujets tels que les jeunes travailleurs, le stress dû à la chaleur, les bonnes habitudes d'hygiène et la cohabitation des générations au travail. En septembre, on a augmenté la production à trois par mois : une interview avec un invité et un épisode sous forme de conseils de santé et de sécurité, en versions française et anglaise. Dix huit épisodes ont été produits durant l'année. La version française des balados s'avère très populaire, notamment auprès des auditeurs anglophones, qui représentent entre 25 et 60 % de l'auditoire.

Portée

Au total, les épisodes du programme de balados ont été écoutés 12 401 fois, soit en moyenne 1 033 fois par mois. Au palmarès des balados les plus écoutés figurent « *Working in Heat* », en première place, suivi de « *Young Workers* » et de « *Leading Your Team to a Healthier Workplace* ».

Groupe de discussion Workscape et liste de diffusion HS-Canada

Pour favoriser l'échange de connaissances et la création de liens communautaires entre les professionnels de la SST et toutes les personnes qui s'intéressent à la santé et à la sécurité au travail, le CCHST propose deux services, un serveur de listes de diffusion et un groupe de discussion en ligne.

Workscape, le groupe de discussion en ligne, vise à stimuler la mise en commun des renseignements et les échanges sur les questions de santé et de sécurité, mais aussi la naissance et le développement d'une communauté virtuelle d'adeptes de la santé et sécurité au travail.

Le groupe compte maintenant 1 230 membres, auxquels s'ajoutent les dizaines de milliers d'autres personnes qui consultent les opinions et les messages.

Le serveur de listes de diffusion HS Canada regroupe 800 membres (et 1 500 abonnés à la version condensée). Animé par le CCHST depuis plus de 16 ans, il rassemble des intervenants très actifs dans le monde de la santé et de la sécurité au travail.

Jour de deuil national – le 28 avril

Le 28 avril a été décrété Jour de deuil national, pour honorer les Canadiens décédés, blessés ou handicapés au travail, et ceux qui souffrent de maladie professionnelle. Ce jour de deuil national permet aux employés et aux employeurs de se remémorer les travailleurs décédés, les travailleurs accidentés et les travailleurs malades, et de renouveler publiquement leur engagement à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Pour marquer le Jour de deuil national, le CCHST vend deux affiches bilingues. On peut en commander ou en télécharger un exemplaire gratuitement en qualité de service public visant à diffuser des images frappantes qui sensibiliseront les Canadiens à l'importance de mettre en place des conditions de travail sécuritaires pour tous. Les recettes provenant de la vente d'exemplaires multiples contribuent au financement du service public gratuit.

Le site Web du CCHST héberge en permanence une section sur le Jour de deuil national, où sont affichées les plus récentes statistiques sur les décès et les blessures, de même que le matériel de promotion de cette journée importante.

Portée

Durant l'année écoulée, les 18 pages de contenu Web sur le Jour de deuil national ont été consultées à 25 458 reprises (23 211 en anglais et 2 247 en français). En outre, les Canadiens ont téléchargé gratuitement 1 353 affiches du Jour de deuil national.

Bourse d'études Dick Martin

Le Conseil des gouverneurs du CCHST a établi cette bourse d'études décernée chaque année, à l'échelle nationale, pour promouvoir l'intérêt pour une carrière en santé et sécurité au travail. Elle vise les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études sur la santé et la sécurité au travail qui mène à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme.



Une bourse de 3 000 \$ a été accordée à chacun des trois candidats suivants :

Christi-Lea Kunopaski (Ontario) (*à gauche*)

Heather Kelly (Ontario) (*à droite*)

J. Lentzen (Alberta) (*absent*)

Nous avons reçu 41 candidatures, soit un peu plus que l'année dernière. Les essais proposés par les candidats se répartissaient comme suit, selon la province :

Province	Applicants	Percentage
Alberta	7	17,1 %
Colombie-Britannique	8	19,5 %
Manitoba	3	7,3 %
Nouveau-Brunswick	3	7,3 %
Ontario	15	36,6 %
Québec	1	2,4 %
Saskatchewan	2	4,9 %
Autres pays	2	5 %
Total	41 candidats	

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) – du 3 au 9 mai 2009

Chaque année, au cours de la SNASST, les collectivités et les entreprises de l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique s'attachent à sensibiliser la population aux questions relatives à la santé et à la sécurité au travail, et à l'inviter à prévenir les blessures et les maladies professionnelles.

En tant que partenaire de la SNASST, le CCHST est chargé de mettre à jour et d'héberger le site Web de la SNASST (versions française et anglaise).



Durant la SNASST, le CCHST a offert une série de webinaires gratuits, présentés notamment par des conférenciers de Mental Health Works et du ministère du Travail. Nous avons aussi participé à la planification du lancement national de ce site et nous continuons de contribuer aux travaux du comité de l'Ontario. Le président et chef de la direction du CCHST, M. Len Hong, a participé au lancement national de la SNASST à Winnipeg, au Manitoba, le lundi 4 mai 2009.

Le CCHST a coopéré avec un comité local pour la promotion et l'organisation de la troisième édition de Steps for Life à Hamilton, une activité de financement qui prend la forme d'une marche de 5 km. Cette activité annuelle commanditée par Threads of Life vise à sensibiliser les gens à l'importance de prévenir les blessures au travail en pensant aux effets dévastateurs d'un décès, d'une blessure grave ou invalidante ou d'une maladie professionnelle. Cette activité a marqué l'inauguration de la SNASST le dimanche 3 mai 2009 et a accueilli plus de participants que l'édition de l'exercice précédent.

Portée

Durant l'année, 25 805 visiteurs uniques ont visité le site et consulté 127 525 pages de contenu.

Zone des jeunes travailleurs

Le site Web du CCHST comprend une section intitulée *Zone des jeunes travailleurs*, qui présente en un seul lieu des renseignements provenant de toutes les sphères de compétence du Canada sur les questions de santé et sécurité au travail qui touchent les jeunes travailleurs. La deuxième phase de la création du portail Web *Zone des jeunes travailleurs* consiste à élaborer et à lancer des outils pédagogiques pour enrichir la section « Enseignants » du portail et offrir aux enseignants de nouvelles ressources qui les aideront à inculquer les rudiments de la santé et de la sécurité à leurs élèves. L'adresse du site est la suivante : www.cchst.ca/youngworkers/.

Portée

Cette année, on a enregistré 40 263 visites uniques de pages de ce portail (35 906 en anglais et 3 357 en français) et un total de 68 205 pages visualisées au total.

Avancement de la santé au travail

Notre portail Web *Avancement de la santé au travail* a pour but de fournir aux employeurs, aux employés et aux intervenants canadiens un accès gratuit et facile à un ensemble complet de plus de 300 ressources et outils à la fois fiables et pratiques en vue de créer et de promouvoir des milieux de travail sains.

L'adresse du portail est www.cchst/healthyworkplaces (version française) ou www.ccohs.ca/healthyworkplaces/ (version anglaise).

Portée

Cette année, les pages du portail ont été visualisées à 62 280 reprises (51 906 en anglais et 10 374 en français).

Planification pandémie

Planification pandémie est un portail Web qui oriente les Canadiens vers les renseignements, les outils et les ressources qu'ils doivent connaître pour bien se préparer à l'éventualité d'une pandémie. En aidant les citoyens à bien se renseigner et à se mettre au courant des gestes à poser, on limite l'effet d'une pandémie en milieu de travail, à la maison, au sein de la collectivité et dans la vie quotidienne des Canadiens. Le portail se trouve à l'adresse www.cchst.ca/pandemic/ (français) ou www.ccohs.ca/pandemic/ (anglais).

Portée

Durant l'année écoulée, les pages du portail ont été visualisées à 241 382 reprises (195 791 en anglais et 45 591 en français).

CanOSH

Le site Web *CanOSH*, hébergé par le CCHST, est une source d'information en ligne qui permet aux Canadiens d'accéder facilement à des renseignements sur la santé et la sécurité, rassemblés par les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, les commissions d'indemnisation des accidentés du travail et le CCHST. En avril 2009, le site a été entièrement reconfiguré, d'une part pour faciliter l'accès aux renseignements recherchés et, d'autre part, pour enrichir et mettre à jour son contenu. L'adresse de ce site Web est www.canoshweb.org/fr.

Portée

Cette année, les 18 958 visiteurs uniques ont consulté 69 109 pages sur le nouveau site.

Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST

Créé et hébergé par le CCHST, le site Web *Coopération Canada/Union européenne en matière d'HST* contient des liens donnant accès à de l'information sur la santé et la sécurité au travail (SST) provenant d'organismes du gouvernement canadien ayant des responsabilités dans ce domaine. Le site Web de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail offre un lien vers notre site pour permettre aux Européens de trouver facilement l'information de source canadienne. Le CCHST a complètement renouvelé le site en avril 2009. Le site se trouve à l'adresse www.eu-ccohs.org/fr.

Portée

Durant l'année, plus de 2 600 visiteurs ont consulté 5 191 pages de ce portail.

Mois national de la santé au travail au Canada

Cette initiative basée sur le Web offre une occasion d'accroître la sensibilisation à l'importance de la santé en milieu de travail afin d'assurer le succès des organisations et le mieux-être de leurs employés. Durant octobre, désigné Mois national de la santé au travail (MNST), les milieux de travail se voient offrir des outils pour planifier, promouvoir et mettre en œuvre des programmes et des activités favorisant la santé de leurs employés. L'Institut national de la qualité (INQ) a retenu les services du CCHST, contre recouvrement des coûts, pour cogérer le MNST, héberger le site Web, et enfin concevoir et mettre sur pied des campagnes et des feuilles de promotion. L'adresse de ce site est www.moissanteautravail.ca/home.

Relations avec les organismes partenaires

En 2009-2010, le CCHST a continué à cultiver de nouvelles relations avec divers intervenants, de façon à étendre son influence sur les milieux de travail du Canada par le biais de plusieurs projets de collaboration, principalement axés sur le programme de webinaires. Le CCHST a encore renforcé ses liens avec l'Association canadienne pour la santé mentale, le ministère du Travail de l'Ontario, la « Ontario Healthy Workplace Coalition » et le NIOSH en forgeant avec eux des partenariats dans le but d'élaborer des webinaires et des balados.

PROMOUVOIR LE CCHST, SES PRODUITS ET SES SERVICES

Conférences, présentations et expositions

Le CCHST participe toujours aussi activement aux congrès, expositions et présentations organisés dans les diverses régions du Canada. Ces événements lui donnent la possibilité d'étendre son influence, de faire de la sensibilisation, et de promouvoir ses produits et services aux quatre coins du pays. C'est aussi l'occasion pour le CCHST de mettre en valeur ses produits et ses services, et d'en démontrer l'utilité pour les travailleurs, les employeurs et les gouvernements du pays.

Portée

Parmi les activités de sensibilisation du CCHST, notons la participation à 32 congrès et l'envoi de matériel présentés lors de 6 autres événements. En outre, le personnel du CCHST a présenté 22 exposés durant l'année. La présence du CCHST à ces conférences, présentations et expositions se traduit par un auditoire potentiel de 31 000 participants.

PROMOTION

Bulletin *Liaison*

Liaison, un bulletin de nouvelles électronique bimestriel, est un véhicule efficace de communication d'affaires, de marketing et de vente. Son bassin de lecteurs se compose des clients du CCHST et des personnes qui ont manifesté le désir de s'abonner, même si elles ne sont pas clientes, ce qui accroît la portée des communications concernant les plus récentes nouvelles du CCHST et les mises à jour de nos produits et services.

Portée

Cette année, le nombre d'abonnés à *Liaison* est passé de 5 203 à 6 726 (une hausse de 23 % par rapport à l'année dernière). Les six numéros publiés par voie électronique cette année ont connu un taux d'ouverture de 31,8 %, ce qui dépasse largement la moyenne répertoriée dans l'industrie qui se situe à 21,3 % et un taux de clics publicitaires de 34,3 %, qui est nettement supérieur à la moyenne de 10,9 % enregistrée au gouvernement.

Dans le sondage annuel réalisé auprès de nos lecteurs en janvier 2010, les répondants ont affirmé dans une proportion de 65 % qu'ils souhaitaient surtout recevoir des nouvelles et des mises à jour au sujet des produits et services du CCHST. Ils sont 83 % à partager leur exemplaire de *Liaison* avec au moins une autre personne et 31 % à le transmettre à plus de 15 personnes. Par ailleurs, 75 % affirment utiliser les

renseignements relativement à des changements actuels ou prévus dans leur milieu de travail.

Globalement, 89 % des répondants trouvent que le bulletin Liaison leur est utile personnellement et/ou sert les intérêts de leur organisation.

Commentaires des lecteurs sondés

« Facile à lire. »

« J'aime le recevoir automatiquement par voie électronique. Ça me rappelle l'importance de revoir régulièrement mes notions de SST. »

« Le bulletin me tient au courant de l'actualité et me donne des idées à mettre en pratique en tant que professionnel de la sécurité. »

« Très clair, très précis. »

« Les renseignements fournis sont très variés. Toute personne qui lit le bulletin en entier y trouvera quelque chose qui la concerne. »

Programme d'adhésion du CCHST

Pour créer des liens plus étroits et plus dynamiques avec ses clients, le CCHST a mis sur pied un programme d'adhésion annuelle, lancé en mai 2009. Le programme comporte quatre catégories d'adhésion (Platine, Or, Argent et Bronze), assorties de rabais et d'avantages propres à chacune d'elles.

Résultats

Dix mois après le lancement, le programme d'adhésion annuelle comptait déjà 56 membres (4 adhésions Platine, 8 adhésions Or, 11 adhésions Argent et 33 adhésions Bronze). Le programme a reçu un accueil extrêmement favorable, comme en témoigne le dépassement des objectifs, tant au chapitre des adhésions que des recettes.

Médias

Dans le cadre des efforts constants du CCHST pour se faire reconnaître comme ressource nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et pour promouvoir les services publics gratuits offerts aux Canadiens et aux Canadiennes, les communiqués de presse et la publicité des produits représentent d'importants moyens tactiques. D'une façon plus générale, la valeur des communiqués de presse, au-delà de l'intérêt intrinsèque de l'information qu'ils contiennent, réside dans l'incidence qu'ils ont sur le classement du CCHST concernant les recherches sur le Web (ils font en sorte que le CCHST soit plus facile à trouver) et dans leur fonction de rappel de l'existence du CCHST auprès de la clientèle diversifiée qu'il dessert.

Le CCHST a diffusé 20 communiqués de presse et 6 avis aux médias, et bon nombre d'entre eux ont été réimprimés

ou reproduits par des organisations connexes, des groupes et des entreprises pour appuyer leurs propres activités.

Cette année, le CCHST a reçu 33 demandes d'entrevues ou de renseignements de la part des médias, tous modes confondus : presse écrite, radio et Internet, tant à l'échelle locale que nationale. Mentionnons par exemple The Globe and Mail, CBC Radio, le magazine Chatelaine, The Toronto Star et The Edmonton Journal.

La visibilité du CCHST dans les médias et ailleurs

Le CCHST est de plus en plus connu. Il est toujours perçu comme une ressource « incontournable » pour qui veut obtenir des renseignements, des points de vue, des conseils et des références fiables concernant la santé et la sécurité au travail. Pendant l'exercice écoulé, on a noté plus de 285 apparitions dans les médias (soit 128 de plus que durant l'exercice précédent) au cours desquelles le CCHST a été cité comme la source d'information; les Réponses SST, les articles ou les communiqués de presse du CCHST ont été reproduits textuellement; et/ou le personnel du CCHST a été cité ou comme source de référence. Ces diverses mentions du CCHST permettent au bas mot de joindre au-delà de 188 millions de personnes, si l'on tient compte du rayonnement et du trafic Web des médias qui parlent du CCHST.

Les services publics gratuits offerts par le CCHST continuent d'être, pour les Canadiens, une source d'informations essentielles de premier ordre sur les questions liées à la santé et la sécurité au travail.

Médias sociaux

Les médias sociaux offrent au CCHST un moyen efficace et peu coûteux d'étendre son rayonnement et son influence partout au pays, en développant des communautés en ligne et en participant aux réseaux existants, comme Twitter, Slideshare et Facebook. Le CCHST utilise ces outils de façon stratégique pour stimuler le dialogue et l'échange de renseignements entre les Canadiens, et pour communiquer des nouvelles sur la santé, la sécurité et le mieux être. L'utilisation des médias sociaux prend une importance grandissante dans toute opération destinée à promouvoir une approche globale de la santé et de la sécurité au travail, et à consolider la réputation du CCHST en tant que ressource « incontournable » pour trouver les outils, les renseignements et les moyens nécessaires pour créer des milieux de travail sains.

Portée

- > Twitter – 610 suiveurs. 220 tweets, 214 retweets, pour une portée totale de 254 332 personnes (d'après le nombre d'abonnés des messages relayés). Le CCHST fait partie de 58 listes Twitter créées par des utilisateurs.
- > Facebook – CCHST compte maintenant 472 participants.



Ce groupe fournit au CCHST une gamme complète de services en systèmes informatiques qui comprend :

- > Infrastructures matérielle et logicielle des systèmes
- > Systèmes d'information sur les produits et services

Le Service

Ce service est responsable de la conception et de la mise en œuvre des systèmes informatiques ainsi que du soutien technique des infrastructures matérielles et logicielles des systèmes exploités par le CCHST, y compris les réseaux, les serveurs, les ordinateurs, les périphériques et les systèmes d'application. Le service tire profit du travail de collaboration entre son personnel interne et des ressources externes pour assurer le fonctionnement efficace et harmonieux des réseaux informatiques du CCHST. Il assure aussi le soutien technique de base à d'autres groupes de travail menant divers projets.

Cette année, nous avons réalisé plusieurs mises à niveau de nos systèmes pour rehausser davantage la fiabilité de notre site Web. D'autres améliorations ont été mises en place, notamment :

- > depuis avril 2009, la capacité de vendre les très populaires cours en ligne par le biais du système de commerce électronique du CCHST;
- > l'ajout de nouvelles fonctionnalités au service de commerce électronique du CCHST, y compris les codes promotionnels, un terminal virtuel, l'inscription au programme spécial d'adhésion, l'inscription en ligne au Ille Forum et le support pour l'outil d'analyse d'audience Google Analytics;
- > une conformité accrue aux lignes directrices Normalisation des sites Internet 2.0 du gouvernement du Canada;
- > une augmentation de 112 % des ventes effectuées par le biais du système de commerce électronique du CCHST, comparativement à l'année dernière;
- > une formation de sensibilisation à la sécurité informatique donnée au personnel du CCHST;
- > de nombreuses mises à niveau de l'infrastructure de soutien du site Web du CCHST, pour en accroître l'efficacité et la fiabilité;
- > le perfectionnement constant des infrastructures des systèmes de TI;
- > un projet de grande envergure visant à mettre à niveau ou à remplacer les composants des systèmes de comptabilité et de saisie des commandes. Ce projet est aujourd'hui presque achevé.



3 260 222 visiteurs uniques sur le site Web du CCHST



États financiers

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints de l'exercice terminé le 31 mars 2010 et de toute information contenue dans ces états incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables établies par le Conseil du Trésor et aux instructions de fin d'exercice émises par le Bureau du contrôleur général, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction doit assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information contenue dans les états financiers. Certains de ces renseignements sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement éclairé de la direction, qui a tenu compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité en matière de comptabilité et de rapports, la direction tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du CCHST. L'information financière présentée aux fins des Comptes publics du Canada et comprise dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du CCHST concorde avec celle figurant dans les états financiers ci-joints.

La direction maintient un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et pour garantir que les actifs sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements pertinents, dans les limites des autorisations parlementaires, et qu'elles sont enregistrées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics. La direction tient également à garantir l'objectivité et l'intégrité des données fournies dans ses états financiers par les moyens suivants : un processus rigoureux de sélection, de formation et de perfectionnement d'employés qualifiés; des mécanismes organisationnels permettant une séparation appropriée des responsabilités, et des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations administratives sont compris dans l'ensemble du CCHST.

Un comité de vérification nommé par le Conseil des gouverneurs du CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs, qui a approuvé les états financiers.

Les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du gouvernement du Canada. La vérificatrice générale du Canada a exprimé son opinion sur la question de savoir si les états financiers du CCHST donnent une image fidèle de l'information conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement.

Approuvée par :


S. Len Hong
Président et chef de la direction

Hamilton, Canada
28 mai 2010


Bonnie Easterbrook, CGA
Dirigeant principal des finances



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil des gouverneurs
du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
et à la ministre du Travail

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2010 et les états des résultats d'exploitation, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Robert Wilson, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
Le 28 mai 2010

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars (en \$)

ACTIF

Actifs financiers :

Somme à recevoir du Trésor	494 597 \$	396 079 \$
Créances (note 6)	213 453	309 007
	<u>708 050</u>	<u>705 086</u>

Actifs non financiers :

Stocks conservés aux fins de revente	68 042	93 375
Immobilisations corporelles (note 5)	255 508	297 767
	<u>323 550</u>	<u>391 142</u>
	<u><u>1 031 600</u></u>	<u><u>1 096 228</u></u>

PASSIF ET AVOIR DU CANADA

Passif

Créditeurs et charges à payer (note 7)	412 533	546 688
Revenus reçus d'avance – abonnements sur le Web	910 976	856 408
Paie de vacances et congés compensatoires	401 221	405 445
Indemnités de départ (note 9)	1 774 640	1 733 118
Revenus reçus d'avance – dons (note 8)	95 807	95 807
Revenus reçus d'avance – contributions pour le service de demandes de renseignements	108 000	45 000
	<u>3 703 177</u>	<u>3 682 466</u>

Avoir du Canada

	<u>(2 671 577)</u>	<u>(2 586 238)</u>
	<u><u>1 031 600</u></u>	<u><u>1 096 228</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Exercice terminé le 31 mars
(en \$)

2010 **2010** **2009**
Résultats prévus
Non vérifiés

Revenus

Produits des ventes	2 750 000 \$	2 853 382 \$	2 772 664 \$
Projets et ententes de collaboration	1 000 000	1 005 363	817 587
Total des revenus	<u>3 750 000</u>	<u>3 858 745</u>	<u>3 590 251</u>

Charges

Exploitation

Salaires et avantages sociaux	7 537 736	7 709 163	7 397 534
Services professionnels et spéciaux	900 000	1 166 666	1 059 049
Locaux	713 537	713 537	713 537
Transports et communications	160 000	147 877	138 858
Services d'acquisition, de réparation et d'entretien	130 000	125 538	127 579
Services publics, équipements et fournitures	120 000	112 165	98 809
Information	150 000	105 331	136 397
Biens de location	50 000	56 116	30 037
	<u>9 761 273</u>	<u>10 136 393</u>	<u>9 701 800</u>

Administration

Salaires et avantages sociaux	300 000	292 862	281 123
Membres du Conseil des gouverneurs et comités	13 000	19 787	17 285
Déplacements	38 000	16 915	34 355
Services professionnels et spéciaux	1 700	386	2 303
Services publics, équipements et fournitures	300	20	53
	<u>353 000</u>	<u>329 970</u>	<u>335 119</u>

Autres charges

Amortissement des immobilisations corporelles	225 000	128 694	143 911
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	—	106	4 954
	<u>225 000</u>	<u>128 800</u>	<u>148 865</u>

Total des charges	<u>10 339 273</u>	<u>10 595 163</u>	<u>10 185 784</u>
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Coûts d'exploitation nets

	<u><u>(6 589 273)</u></u>	<u><u>(6 736 418)</u></u>	<u><u>(6 595 533)</u></u>
--	---------------------------	---------------------------	---------------------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

Exercice terminé le 31 mars
(en \$)

2010

2009

Avoir du Canada au début de l'exercice

Coûts d'exploitation nets	(2 586 238) \$	(2 146 081) \$
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	(6 736 418)	(6 595 533)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 294 601	1 243 046
Variation de la somme à recevoir du Trésor	5 257 960	4 813 343
	98 518	98 987

Avoir du Canada à la fin de l'exercice

(2 671 577) (2 586 238)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Information sectorielle (note 11)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars
(en \$)

2010

2009

Activités d'exploitation

Coûts d'exploitation nets	6 736 418 \$	6 595 533 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(128 694)	(143 911)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(106)	(4 954)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 10)	(1 294 601)	(1 243 046)

Variations de l'état de la situation financière :

(Augmentation) des créditeurs et des revenus reçus d'avance	79 587	(57 727)
(Augmentation) du passif au titre des paies de vacances et des congés compensatoires	4 224	(22 204)
(Augmentation) du passif au titre des indemnités de départ	(41 522)	(195 582)
(Diminution) augmentation des débiteurs	(95 554)	(168 928)
Augmentation (diminution) des stocks	(25 333)	2 183
(Augmentation) diminution des contributions pour le Service de demandes de renseignements	(63 000)	(46 750)

Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation

5 171 419 4 714 614

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 5) 86 541 98 729

Activités de financement

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada 5 257 960 4 813 343

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :



Scott Strainer
Président du Conseil



S. Len Hong
Président et chef de la direction



Bonnie Easterbrook, CGA
Dirigeant principal des finances

NOTES COMPLÉMENTAIRES DES ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST), qui a été créé en 1978 en vertu de la Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, est un établissement public nommé à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et exemptes de danger, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses revenus de fonctionnement et en partie par un crédit budgétaire annuel.

Aux fins de l'établissement des rapports, le CCHST compte une activité de programme, à laquelle s'ajoute le travail des Services internes. Cette activité principale consiste à préparer une vaste gamme de renseignements sur la santé et la sécurité au travail, à en assurer la transmission et à maintenir une collaboration tripartite.

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts en vue d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les Canadiens reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, par courriel, par télécopieur, par courrier postal ou en personne. Ils ont aussi de façon autonome accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés mis au point pour répondre à leurs besoins d'information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts, et ces activités sont appuyées par des contributions financières de divers partenaires.

Par l'élaboration de renseignements sur la santé et la sécurité, le CCHST recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des ressources d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de toute la population active du Canada. Cette information est utilisée pour l'éducation et la formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité au travail, la conformité aux lois et règlements ainsi que l'usage personnel. Lorsque le service ou le produit fourni par le CCHST apporte à des bénéficiaires externes identifiables des avantages supérieurs à ceux que reçoit le contribuable moyen, le CCHST exige un droit d'utilisation.

Le CCHST promeut et favorise la consultation et la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que la participation des syndicats, des employeurs et d'autres partenaires à l'établissement et au maintien de normes élevées et d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources conduit à l'élaboration coordonnée et mutuellement bénéfique de programmes, de produits et de services uniques. Les projets entrepris en collaboration sont habituellement soutenus par une combinaison d'aide financière et d'appui non financier des programmes provenant de partenaires et d'intervenants, et assurent l'avancement d'initiatives relatives à la santé et à la sécurité.

Les services internes désignent des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrés en appui aux besoins des programmes et d'autres obligations internes des organismes. Ces groupes sont les suivants : Service de gestion et de surveillance; Service des communications; Services juridiques; Service des ressources humaines; Service de gestion financière; Service de gestion de l'information; Service de technologie de l'information; Service des biens immobiliers; Service du matériel; Service des acquisitions; Service des voyages d'affaires et autres fonctions administratives. Les services internes comprennent seulement les activités et les ressources qui s'appliquent à un organisme dans son ensemble et non à celles fournies à un programme précis.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les conventions comptables du Conseil du Trésor énoncées ci-dessous, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement respectés au Canada pour le secteur public. La présentation de l'information et des résultats conformément aux conventions comptables indiquées ne génère pas de différence significative par rapport aux principes comptables généralement respectés au Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CCHST est en partie financé au moyen d'autorisations parlementaires attribuées par le gouvernement du Canada. La présentation des autorisations accordées au CCHST ne correspond pas à la présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'elles sont en majeure partie fondées sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation et l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires accordées. La note 3 présente un rapprochement détaillé entre les deux méthodes de présentation de l'information. Les montants des résultats prévus dans l'État des résultats d'exploitation sont les montants déclarés dans les États financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2009-2010.

b) Somme à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

Le fonctionnement du CCHST est financé par le Trésor, lequel est administré par le Receveur général du Canada. Tout montant versé au CCHST est déposé au Trésor et tout décaissement effectué par le CCHST est prélevé à même le Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans autorisations supplémentaires, dans le but de respecter ses obligations. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les encaissements (rentrées de fonds) et les décaissements, ce qui inclut les opérations interministérielles au sein du gouvernement fédéral.

c) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les événements pertinents ont lieu. Les revenus d'abonnement sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la première livraison du produit a lieu, un CD ROM ou un DVD par exemple. Les revenus d'abonnement aux produits diffusés à l'aide du Web sont comptabilisés au cours de la période d'abonnement.

L'abonnement permet d'utiliser les renseignements rendus accessibles pendant la période spécifiée et prévoit ou non, selon le cas, la mise à jour de ces données durant la période visée.

Les contributions reçues d'avance pour le Service de demandes de renseignements sont comptabilisées au cours de l'exercice financier suivant, puisque celui-ci correspondra à la période au cours de laquelle ces demandes auront été traitées.

Les fonds déjà encaissés, mais non encore gagnés, sont comptabilisés en tant que revenus reportés. Ces derniers correspondent aux sommes reçues d'avance pour des produits, des services ou des accès à des produits ou des services offerts via le Web qui n'ont pas encore été fournis ou dont la période de prestation n'est pas achevée.

d) Charges - Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice :

La paie de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont acquis par les employés selon leurs conditions d'emploi respectives.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères relativement aux locaux, à la cotisation de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'aux services de vérification sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation, à leur coût estimatif.

e) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CCHST sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation globale du CCHST au titre du Régime. À l'heure actuelle, le CCHST n'est pas tenu par la loi de verser des cotisations pour combler toute insuffisance actuarielle du Régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs contrats de travail ou de leurs conditions d'emploi. Celles-ci sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises par les employés et sont estimées en fonction de leur salaire, de leurs années de service et de leur âge.

f) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés tels des montants qui seront éventuellement réalisés. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est jugé incertain.

g) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations potentielles qui peuvent se transformer en obligations réelles si des événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte éventuelle, on comptabilise un élément de passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

h) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises étrangères sont inscrits dans l'état des résultats sous les activités qui s'y rattachent.

i) Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks se composent en majeure partie de matériel imprimé à revendre.

j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locative dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont comptabilisées au coût de revient. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	5 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la période de location ou de la durée utile de l'amélioration locative
Instruments de mesure	5 ans

k) Incertitude relative à la mesure

La préparation des présents états financiers selon les conventions comptables adoptées par le Conseil du Trésor, lesquelles sont conformes aux principes comptables généralement respectés au Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'exercice communiquées par le Bureau du contrôleur général, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment où les présents états sont préparés, la direction croit que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur le passif au titre des avantages sociaux futurs et sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière importante. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

3. Autorisations parlementaires

Les activités du CCHST sont financées au moyen d'autorisations parlementaires annuelles et de revenus externes. Les éléments comptabilisés dans l'État des résultats et dans l'État de la situation financière d'un exercice peuvent être financés par des autorisations parlementaires d'un exercice antérieur ou ultérieur ou de l'exercice en cours. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du CCHST pour un exercice qui sont calculés selon les principes de financement du gouvernement diffèrent de ceux établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces différences sont rapprochées dans les tableaux ci dessous :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des autorisations de l'exercice utilisées :	2010	2009
Coûts d'exploitation nets	6 736 418 \$	6 595 533 \$
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les coûts d'exploitation nets, sans incidence sur les autorisations :		
Moins		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	(128 694)	(143 911)
Services reçus gratuitement d'autres ministères	(1 294 601)	(1 243 046)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	(106)	(4 954)
Créances irrécouvrables	—	(12 439)
	5 313 017	5 191 183
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des autorisations de l'exercice		
Plus (moins)		
Stocks conservés aux fins de revente	(25 333)	2 183
Indemnités de départ	(41 522)	(195 582)
Paies de vacances et congés compensatoires	4 224	(22 204)
Revenus non disponibles pour dépenser	(90 946)	(149 108)
	5 159 440	4 826 472
Rajustement pour les éléments sans incidence sur les coûts d'exploitation nets, mais ayant une incidence sur les autorisations		
Plus		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	86 541	98 729
Autorisations de l'exercice utilisées	5 245 981	4 925 201
b) Autorisations parlementaires approuvées et utilisées :	2010	2009
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25	3 828 048 \$	3 682 000 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Autorisation législative	1 116 586	995 592
Ressources humaines et Développement des compétences Canada – Crédit 25A	399 100	368 103
Conseil du Trésor – Crédit 15 – collective agreements	85 124	161 796
Conseil du Trésor – Crédit 23 – Déficits au chapitre de la rémunération	150 024	104 071
	5 578 882	5 311 562
Moins :		
Autorisations périmées – exploitation	332 901	386 361
Autorisations de l'exercice utilisées	5 245 981	4 925 201

4. Revenus

	2010	2009
Produits et services généraux de santé et de sécurité	1 278 806 \$	1 238 981 \$
Produits chimiques et services	1 093 833	1 129 552
Formation et éducation	830 860	680 551
Contributions au Service de demandes de renseignements	454 000	454 000
Communications	180 303	56 370
Autres revenus	20 943	30 797
	3 858 745	3 590 251

5. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement accumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Éliminations et radiations	Solde de clôture	Solde de d'ouverture	Amortissement	Éliminations et radiations	Solde de clôture	Valeur comptable nette 2010	Valeur comptable nette 2009
Matériel informatique	1 135 542 \$	50 851 \$	72 271 \$	1 114 122 \$	942 874 \$	69 446 \$	72 165 \$	940 155 \$	173 967 \$	192 668 \$
Ameublement et matériel	524 896	3 764	12 385	516 275	496 995	8 413	12 385	493 023	23 252	27 901
Logiciels	644 373	31 926	—	676 299	584 505	46 131	—	630 636	45 663	59 868
Améliorations locatives	44 533	—	—	44 533	27 203	4 704	—	31 907	12 626	17 330
Matériel de mesure	2 673	—	—	2 673	2 673	—	—	2 673	—	—
	2 352 017	86 541	84 656	2 353 902	2 054 250	128 694	84 550	2 098 394	255 508	297 767

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 est de 128 694 \$ (143 911 \$ en 2009).

6. Créances

Le tableau suivant présente le détail des créances :

	2010	2009
Tiers	224 917 \$	259 911 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	—	60 560
	224 917	320 471
Provision pour créances douteuses des tiers	(11 464)	(11 464)
	213 453	309 007

7. Crédeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des crédeurs et des charges à payer, exigibles en deçà de 12 mois :

	2010	2009
Tiers	290,790 \$	513,730 \$
Autres ministères et organismes fédéraux	121,743	32,958
	412,533	546,688

8. Revenus reçus d'avance – dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la Loi qui le régit, le CCHST peut recevoir des sommes monétaires ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces dons ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST n'a reçu aucun don (zéro) au cours de l'exercice 2010 (don de 1 750 \$ en 2009), ce qui porte le solde de ce compte à 95 807 \$ au 31 mars 2010 (95 807 \$ en 2009).

9. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CCHST cotisent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Elles sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Le CCHST et tous les employés admissibles cotisent au Régime. Les charges de l'exercice 2010 s'élèvent à 806 175 \$ (718 781 \$ en 2009), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du CCHST à l'égard du Régime se limite à ses cotisations. Les surplus et les déficits actuariels figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui parraine le Régime.

b) Indemnités de départ

Le CCHST verse des indemnités de départ à ses employés admissibles en fonction de leurs années de service et de leur salaire final. Les indemnités de départ ne sont pas capitalisées et elles seront versées à même les crédits futurs. L'information sur les indemnités de départ, évaluées au 31 mars, se présente comme suit :

	2010	2009
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	1 733,118 \$	1 537 536 \$
Coût pour l'exercice	159 067	277 852
Indemnités versées pendant l'exercice	(117 545)	(82 270)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	1 774 640	1 733 118

10. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST partage des droits de propriété commune avec tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi qu'avec les sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Au cours de l'année, le CCHST a reçu des services communs obtenus sans frais d'autres ministères du gouvernement, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Durant cet exercice, le CCHST a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux, aux services juridiques, et à la contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Les coûts de ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats d'exploitation comme suit :

	2010	2009
Contribution de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale	526 064 \$	472 509 \$
Locaux	713 537	713 537
Services de vérification	55 000	57 000
Total	1 294 601	1 243 046

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives aux fins d'efficience et de rentabilité de manière à ce qu'un seul ministère effectue gratuitement ces opérations pour l'ensemble des ministères. Les coûts de ces services, dont les services de paie et d'émission de chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas pris en compte dans l'État des résultats d'exploitation du CCHST.

	2010	2009
Débiteurs des autres ministères et organismes du gouvernement	— \$	60 560 \$
Créditeurs des autres ministères et organismes du gouvernement	121 743	32 958
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement	239 599	283 316
Revenus – autres ministères et organismes du gouvernement	423 860	443 447

11. Information sectorielle

La présentation sectorielle de l'information repose sur la structure des activités de programme du CCHST. Cette présentation sectorielle est fondée sur les conventions comptables exposées dans le résumé des principales conventions comptables figurant à la note 2. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des activités de programme de première importance, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Les résultats sectoriels de l'exercice se lisent comme suit :

	Services internes	Santé et sécurité	2010 Total	2009 Total
Salaires et avantages sociaux	2 216 954 \$	5 785 071 \$	8 002 025 \$	7 678 657 \$
Services professionnels et spéciaux	255 228	930 647	1 185 875	1 061 352
Locaux	206 926	506 611	713 537	713 537
Transports et communications	96 932	68 713	165 645	173 213
Information	61 441	43 890	105 331	136 397
Services d'acquisition, de réparation et d'entretien	88 578	36 968	125 546	127 579
Services publics, équipements et fournitures	88 673	23 491	112 164	98 862
Biens de location	46 428	9 812	56 240	30 233
Autres charges	37 352	91 448	128 800	165 954
Total des charges	3 098 512	7 496 651	10 595 163	10 185 784
Revenus	—	3 858 745	3 858 745	3 590 251
Coût net des activités poursuivies	3 098 512	3 637 906	6 736 418	6 595 533

12. Adoption de la version révisée de la Norme comptable du Conseil du Trésor

Au cours de l'exercice, le CCHST a adopté la version révisée de la *Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor - États financiers des ministères et organismes*.

L'adoption de cette norme révisée n'a eu aucune incidence sur les coûts d'exploitation nets du CCHST ni sur l'État de la situation financière pour l'exercice en cours ainsi que pour l'exercice précédent. Les principales conventions comptables auxquelles se conforme le CCHST n'ont pas été modifiées. Les changements importants apportés aux états financiers du CCHST visaient la présentation des résultats prévus dans l'État des résultats d'exploitation de même que la présentation de l'Information sectorielle à la Note 11.